

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Après la crise Genève reprend vie et se cherche de nouvelles vocations

Le canton de Genève ressort de la récession économique aussi vite qu'il y est entré. Des banques aux biotechs, en passant par l'horlogerie, des milliers d'emplois ont été créés en deux ans.

Cela peut faire sourire les régions ou les pays environnants, tant l'image d'Epinal d'une Suisse prospère est ancrée dans les esprits. Mais Genève émerge à peine d'une crise économique brutale qui dura près d'une décennie (1990-1999) et qui vit le taux de chômage grimper à 7,8%, un record national malgré le renvoi de dizaines de milliers de travailleurs saisonniers et une limitation drastique de la main d'œuvre frontalière française (Ain, Haute-Savoie): 27 500 en 2000 contre 31 000 en 1990.

Compte tenu de l'exigüité du territoire (282 kilomètres carrés), les indicateurs de la construction et de l'immobilier ont, de tout temps, représenté ici un signal avant-coureur fort des envols ou, à contrario, de la descente aux enfers de ce petit canton de 414 000 habitants. Ainsi, tant l'UBS que le Crédit Suisse Group estiment que 13 à 15 milliards de francs suisses (environ 60 milliards de francs français) ont été anéantis dans l'effondrement du secteur immobilier entre 1990 et 1994 à Genève. Spéculations vertigineuses, prêts inconsidérés, plus-values exorbitantes: rien ne semblait trop beau, alors, aux investisseurs de la pierre au plus fort de la surchauffe économique.

Un canton extrêmement exposé

Dès lors, lorsque les observateurs économiques ont vu revenir les capitaux étrangers ou nationaux sur le sol genevois fin 1999 et début 2000, ils ont su que la reprise conjoncturelle était là. "Genève est en effet un canton suisse extrêmement sensible aux fluctuations économiques mondiales, explique Jean-Charles Magnin, directeur au Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures (DEEE). Notre économie est sans doute l'une des plus exposées à l'exportation, soit en direction de l'Union européenne que des États-Unis ou du Japon. Que ces continents éternuent, et nous nous enrhumons immédiatement."

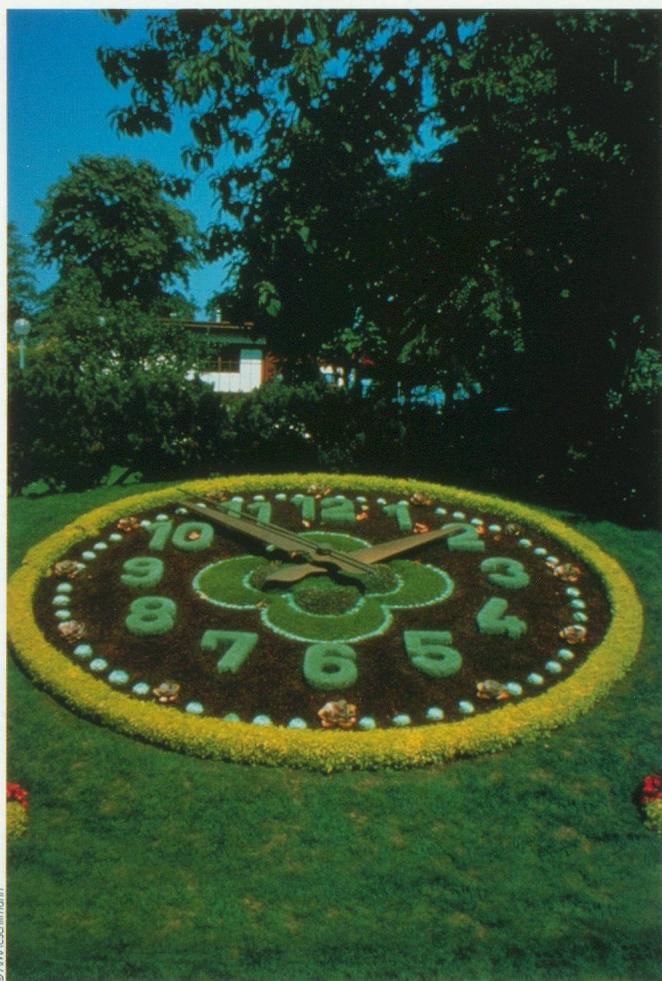
Le grand choc culturel du redressement est incontestablement survenu lors de l'annonce, en septembre 1999, de l'installation à Genève du quartier général de Procter & Gamble, amenant avec lui un millier d'emplois nouveaux et 120 millions de francs supplémentaires de revenus imposables pour un canton totalisant alors un déficit public de 500 millions de francs et une dette abyssale de 10 milliards de francs. Parallèlement, les envolées boursières ont redonné aux banques privées de gestion de fortune un souffle qu'elles avaient (légèrement) perdu lors des turbulences financières asiatiques ou russes de 1997 et 1998. La première d'entre elles, Pictet & Cie, a dû, à elle seule, engager trente nouvelles personnes chaque mois l'an dernier, afin de répondre au formidable boom du private banking à Genève. Deutsche Bank, puis HSBC viennent de faire de la Cité de Calvin leur siège mondial pour la gestion de fortune privée. En ce sens, Genève est ressortie de la crise économique pareillement axée sur le secteur bancaire qu'elle y est entrée. Mais avec une spécificité historique renforcée - la gestion de patrimoine avant tout français, espagnol ou moyen-oriental -, en regard de l'explosion de cette activité financière.

Doublement des fonds sous gestion

Ainsi, selon une étude de Merrill Lynch et Gemini Consulting, "la gestion de fortune est un vecteur de croissance à long terme, car les

capitaux sous gestion devraient croître de 10% ces prochaines années." La banque d'affaires Goldman Sachs, qui vient d'ouvrir à Genève une représentation visant les fortunes d'au moins 10 millions de dollars, estime quant à elle à 44 000 milliards de dollars, la fortune privée totale dans le monde. Or, on évalue actuellement à quelque 1 200 milliards de francs suisses les fonds privés gérés par les banques à Genève, tant privées (en sociétés à responsabilité illimitée) que commerciales ou étrangères, dont plus d'un tiers proviendrait de la clientèle étrangère. Mieux, selon la Fondation Genève Place financière, la fortune sous gestion, placée en Suisse et à Genève particulièrement, aurait doublé entre 1994 et 2000.

Pourtant, les banques suisses voient arriver avec anxiété les menaces cumulées de l'OCDE et de l'Union européenne sur le secret



© AMAeschlimann

Horloge fleurie

bancaire helvétique, lié à la fiscalité de l'épargne. Et pour cause. Selon une formule choc de Me Marc Bonnant, avocat éminent de la place, "sans le secret bancaire qui protège chez nous l'évasion fiscale contrairement au blanchiment ou aux fonds pillés par des potentiels, la Suisse et Genève peuvent dire adieu à une part conséquente de leurs revenus du secteur bancaire." Car - et c'est là que le "combat" politique intérieur se mène - les banques installées à Genève contribuent à hauteur de 20,2% des recettes fiscales du canton qui s'élèvent à quelque 5 milliards de francs suisses (étude

menée par le professeur Yves Flückiger, de l'Université de Genève). Depuis les accords de Feirà, en été 2000, stipulant l'obligation d'échanges d'information entre les États membres de l'Union européenne et des États tiers, telle la Suisse, concernant des comptes bancaires, la place financière suisse multiplie les déplacements entre Paris, Londres et Bruxelles pour défendre ce que Jacques Rossier, président du Groupement des banquiers privés genevois, appelle "l'exception helvétique".

Le négoce international, cet inconnu

Il est dès lors certain que le poids attribué aux banques dans la Genève calviniste et pluriculturelle (40% d'étrangers) n'est pas qu'une caricature. De leur présence a découlé en effet l'essor impressionnant et pourtant méconnu du négoce international. Trois cent cinquante sociétés de trading, employant 3000 personnes, y sont installées, faisant de cette ville la deuxième capitale européenne du négoce international. Des géants tels que Cargill et Finagrain (pour les céréales), Donavant (pour le coton) ou Gill & Duffus (sucre) contrôlent entre 10 et 30% des marchés mondiaux depuis Genève. Enfin, 15 milliards de dollars de pétrole y sont traités annuellement par Elf, Lukoil - la grande partie du pétrole russe est négociée dans la Cité de Calvin -, Vitol ou Tamoil. Or, selon Jacques Thomann, directeur du négoce chez BNP Paribas, "les banques établies à Genève apportent entre 40 et 60% du financement transactionnel mondial", basé sur une marchandise et non sur un bilan. "Il s'est ainsi constitué ici une sorte d'école en matière de crédits documentaires, soit un quasi-monopole pour ce type d'instrument de paiement". Secret, fermé, opaque : ce secteur d'activités ne donne aucun chiffre et n'apparaît jamais. Il n'en représente pas moins l'un des piliers fort de l'activité genevoise internationale, tout comme l'horlogerie de luxe qui connaît depuis quelques années une véritable explosion.

Ainsi, les grands chantiers non publics actuellement en cours sont généralement le fait de groupes horlogers tels Piaget International, Patek Philippe, Rolex ou Vacheron Constantin. A une croissance nationale de 7,6% pour les six premiers mois de 2001, soit 4,1 milliards de francs de chiffre d'affaires, qui fait suite à un bond de 14,4% (plus de 10 milliards de revenus) pour l'ensemble de 2000, l'horlogerie très haut de gamme s'est envolée en même temps que prospérait l'économie américaine.

La diversification dans les biotechs

Dès lors, si le chômage n'est plus le souci numéro un des autorités cantonales - avec 4,1%, Genève demeure malgré tout la lanterne rouge helvétique - ces dernières tentent de ne pas oublier les leçons de la crise des années 90. Quasi monoculture bancaire et secteur immobilier totalement surdimensionné : tels sont les maux qu'il s'agit aujourd'hui d'éviter. Dès 1998, le "ministre" de l'Économie Carlo Lamprecht a pris son bâton de pèlerin pour silloner la Silicon Valley, afin d'obtenir l'implantation à Genève d'entreprises high tech. PsiNet (pour l'internet), Colt ou Worldcom (pour les télécoms) furent parmi les toutes premières à donner le "la". Très vite, fort de la présence de la foire mondiale des télécommunications, Telecoms, et surtout du CERN (inventeur du web), le canton s'est positionné comme un des nœuds européens de transport de données (voix, informatique et Internet). Les nombreuses multinationales, tels Hewlett Packard ou DuPont de Nemours, ou les organisations internationales ont quant à elles rapidement compris l'in-



© AWeschleimann

Place du Bourg-de-Four

térêt qu'elles avaient à trouver dans la libéralisation toute récente du secteur des télécoms et la fin du monopole des PTT dans ce domaine. En 1999, 72 entreprises sont venues s'installer à Genève, créant ainsi 1 121 emplois. L'an 2000 a parfaitement suivi le mouvement, faisant à nouveau s'envoler les prix du foncier. Ainsi, les locaux commerciaux vides - qui représentaient en 1997 encore l'équivalent de 35 terrains de football, soit 350 000 mètres carrés - ont fondu comme neige au soleil, atteignant à peine 150 000 mètres carrés en 2000. "Mais cela ne saurait suffire comme diversification, avoue Robert Kuster, délégué à la promotion économique. Dans nos objectifs nous voulons également attirer des entreprises actives dans les technologies médicales et les biotechnologies." Car, tel est désormais le secteur d'avenir sur lequel mise Genève. Et, pour une fois, le canton ne se lance pas seul dans l'aventure, mais collabore étroitement avec son proche voisin vaudois, donnant enfin corps à cette région lémanique, ce croissant d'or tant désiré depuis une dizaine d'années.

La richesse du savoir académique

Selon une récente étude d'Ernst & Young, la région compte aujourd'hui quelque 130 start-up de plus de cinq ans d'âge - c'est-à-dire qu'elles ont passé le seuil critique de mortalité - parmi lesquelles 54 se situent directement dans le secteur des sciences de la vie. Elle héberge également douze multinationales (dont Serono, société genevoise avec une capitalisation boursière de 16,5 milliards de dollars, leader européen des produits issus du génie génétique). Mais surtout, de Genève à Lausanne, soit quelque 70 kilomètres, on dénombre dix-sept centres académiques parmi lesquels les deux universités, l'Ecole polytechnique fédéral (EPFL) et les deux hôpitaux universitaires. Dès lors, comme l'affirme le président de l'EPFL, Patrick Aebscher, "il naît tous les mois une start-up de notre école, un chiffre que l'on pourrait multiplier par deux ou trois s'il existait les moyens de financement adéquats." Selon la revue "Science", l'arc lémanique est d'ores et déjà placé en troisième position mondiale en ce qui concerne la recherche en biotechnologie et son degré de productivité (234 000 euros de chiffre d'affaires généré annuellement par un salarié en Suisse, contre 112 000 euros en Grande-Bretagne ou 73 000 en Allemagne). Genève s'appuie désormais sur plusieurs piliers et tente de n'en plus négliger aucun.

Elisabeth Eckert Dunning
Chef de la rubrique économique de "La Tribune de Genève"

Entretien avec Bertrand BORY



Président de la Chambre de Commerce Suisse en France pour Rhône-Alpes et l'Auvergne

Bertrand BORY préside aux destinées de "Hauterive logistique", holding et société de participation à divers programmes de développements logistiques. Elle détient notamment la société Savoie Stockage Distribution SAS qui distribue l'eau d'Evian en France métropolitaine, en Scandinavie et dans les pays de l'Est. Quai avancé de l'usine d'embouteillage d'Amphion, elle assure une partie du conditionnement de l'usine. La plate-forme de Viry distribue plus de 200.000 tonnes par an, ce qui nécessite plus de 15.000 poids lourds et quelques 2.000 wagons.

Citoyen Suisse, diplômé de l'Université de Saint-Gall et de Harvard, Bertrand BORY réside à Coppet, mais il exerce son activité en Haute Savoie, à dix kilomètres du centre ville de Genève.

Spécialiste des relations frontalières au quotidien, il a été amené à prendre en 1999 la présidence de la section Rhône-Alpes/Auvergne de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Fondée en 1918, cette Chambre de Commerce, association à but non lucratif, est organisée en quatre sections dont celle-ci qui date de 1920 et compte à ce jour une centaine de membres.

Depuis la mise en place, lente mais sûre de l'Europe et de ses nombreux règlements, un axe s'est développé plus particulièrement : l'axe Rotterdam-Main-Danube.

Sous l'impulsion de nombreux décideurs dont Raymond BARRE en sa qualité de Maire de Lyon, il a été décidé de développer une Europe du Sud plus forte et notamment une Europe du Sud-Est avec pour fers de lance la Région-Rhône Alpes, le Piémont, Marseille, Barcelone et bien sur Genève; l'axe Lyon-Genève-Turin en constitue le centre et l'épine dorsale. Des décisions importantes ont été prises, notamment la création du tunnel ferroviaire Lyon-Turin.

Paradoxalement, les citoyens de la Confédération Helvétique ont récemment refusé de faire partie de l'Europe.

Des accords bilatéraux ont pourtant été négociés avec la France et agréés par l'Union Européenne. Ils n'attendent que leur approbation par le Parlement Français et la signature des décrets d'application.

Ils portent sur les points suivants :

- Libre circulation des personnes
- Transports terrestres
- Trafic aérien
- Aides au commerce
- Marchés publics
- Recherche
- Agriculture

Ils n'obligent pas la Suisse à rentrer dans l'Europe, ne mettent pas en danger la neutralité de la Confédération et représentent bien des avantages de l'Europe sans les inconvénients.

mercié par le professeur Yves Rüttiger de l'Université de Genève). Depuis les accords de Fribourg, en été 2000, stipulant l'obligation d'ouvrir des bureaux aux deux membres de l'Union européenne, la Suisse a commencé à se dérouler.



Office du tourisme Genève Joseph Thorel

Château de Compesières

La section rhônalpine est consciente des conséquences que l'application de ces accords entraînera tant en matière de main d'œuvre que pour les marchés immobiliers de Haute Savoie et du pays de Gex, mais aussi pour l'économie Suisse jusqu'alors corporatiste qui devra libéraliser son marché intérieur. Elle pense cependant qu'à long terme, les effets seront très positifs pour la Suisse Romande et pour Rhône-Alpes notamment grâce à l'arrivée de nouvelles compétences de part et d'autre de la frontière.

La section rhônalpine se prépare à jouer un rôle important auprès de ses membres qui souhaiteront procéder à un développement transfrontalier, ce qui nécessitera des conseils qualifiés et la mise en relation avec des banques ou des réseaux de financement et de compétences auxquels ils n'ont pas accès actuellement.

La section Rhône-Alpes agissant comme un véritable business club se propose de conseiller - au premier niveau - chacun de ses membres à titre individuel et de favoriser des mises en relations nécessaires au développement de chaque société, P.M.E. ou plus importante.

Des partenariats efficaces viennent d'ores et déjà appuyer les efforts de la section, on peut les connaître en pianotant sur le site internet : www.ccsf.com

Sur le plan régional, la section Rhône-Alpes a été créée en 1996. Ses deux sections, Haute-Savoie et Auvergne, ont été créées en 1998. La section Haute-Savoie a été créée en 1998. La section Auvergne a été créée en 1998.

Elle a créé deux sous sections, une section Haute Savoie où Bernard TABARY, délégué régional conseille tout particulièrement sur les questions frontaliers et une section jeune ouverte aux 18 – 30 ans dans laquelle Karine HAEHL se propose de faire connaître l'économie et la culture suisse et d'aider ses membres à une première ouverture au monde professionnel.

L'annuaire édité par la Chambre de Commerce Suisse en France est un atout important pour ses membres qui se retrouvent et se rencontrent périodiquement à l'occasion de visites, de conférences et bien entendu des Assemblées générales.

La Suisse figure au 7^e rang des partenaires de la région Rhône-Alpes en matière d'échanges commerciaux. Les dernières statistiques connues se réfèrent aux 9 premiers mois 2000 et font état d'un différentiel favorable à Rhône-Alpes pour un montant de 133 millions d'euros 1.09 milliards d'euros contre 960 millions.

Bertrand BORY

Président de la section Rhône-Alpes/Auvergne de la Chambre de Commerce Suisse en France

Libre propos de Carlo Lamprecht

**Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève
Président du Département de l'Emploi et des affaires extérieures**

Genève a traversé ces dernières années une crise économique dont les départements voisins ont fortement ressenti les conséquences au niveau de l'emploi. Aujourd'hui le vent a tourné et la prospérité est de retour sur les bords du Léman. Même si la conjoncture est susceptible de revirements inattendus, la question qui se pose désormais aux autorités françaises et genevoises est la suivante : comment gérer ce nouveau développement que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux devrait accentuer ? Comment gérer les effets que ces accords sont susceptibles d'induire, à moyen terme, sur un territoire qui nous est commun ?

Les accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne rendent aujourd'hui indispensable une vision régionale et transfrontalière des problématiques. C'est pourquoi on voit s'affirmer de part et d'autre de la frontière une nouvelle volonté d'aboutir à des réalisations concrètes. Nous devons profiter au maximum de cette conjoncture pour aller de l'avant dans les projets d'intérêt transfrontalier. Genève, on le sait, n'a pas attendu les accords bilatéraux pour s'ouvrir à la région qui l'entoure et au-delà, à l'Europe. Les quelque 50.000 ressortissants européens qui vivent dans le canton et les 30.000 frontaliers qui y travaillent sont là pour le prouver.

Bien que déjà très perméable, la frontière n'en a pas moins, jusqu'ici, joué en défaveur d'un développement concerté de la Région transfrontalière. Il est plus que temps d'inverser cette fâcheuse évolution et je crois sincèrement que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux constitue une véritable chance de relancer la coopération transfrontalière. Une coopération qui ne peut se



Île Rousseau

Office du tourisme Genève Amaeschlinen

décliner qu'en termes de "gagnants-gagnants". Quelles que soient les inquiétudes et les états d'âme qui se manifestent de part et d'autre de la frontière, nous n'avons que cet atout à jouer pour éviter un développement anarchique et inéquitable de notre Région. Car ni Genève, ni la France voisine n'ont intérêt à laisser s'y installer des déséquilibres socio-économiques.

L'aménagement du territoire transfrontalier, qui comprend aussi l'offre de transport, la gestion du marché de l'emploi et des formations, constituent des enjeux essentiels pour l'économie et pour un essor équilibré du bassin de vie franco-genevois. Il nous faudra rapidement trouver une réponse commune à ces questions. Faute de quoi la région franco-genevoise risquerait de perdre tous ses charmes, aux yeux de ceux qui y vivent ou seraient tentés de s'y installer. Plus la pression économique et démographique augmente, plus nous devrons renforcer nos liens, pour penser la Région autrement. Non plus chacun pour soi, mais chacun pour tous.

Les Centres Relais Innovation en Suisse :

des plates-formes d'échanges technologiques avec l'Europe
par Viviane Boutinard-Rouelle et Christian Zipper

Avec 465 nouveaux projets de recherche signés dans le cadre du 5^e programme cadre de recherche et développement de l'Union européenne pour la seule année 2000, l'intégration de la Suisse dans l'Europe de la recherche est une réalité. Mais qu'en est-il de la valorisation de ces recherches, quelle place la Suisse occupe-t-elle dans les échanges autour de l'innovation qui, de plus en plus, font l'objet d'actions organisées de la part de l'Union Européenne ?

Qu'en est-il au niveau de l'Union européenne ?

Le programme transversal du 5^e programme cadre "Innovation et encouragement des PME à la participation" est certainement la réponse la plus structurée qui ait été donnée à ce problème de l'intégration des petites et moyennes entreprises dans le processus de l'innovation.

Outre des actions d'information et d'assistance en rapport avec la problématique de la propriété intellectuelle telle que l'IPR-Intellectual Property Right Help Desk, <http://www.cordis.lu/ipr-helpdesk> ou du financement telle que LIFT- Linking Innovation, Finance and Technology <http://www.cordis.lu/lift>, le programme "Innovation" a lancé dès 1995, l'initiative des Centres Relais Innovation (CRI). Ceux-ci forment aujourd'hui un réseau de 68 CRI répartis dans une Europe "élargie", et œuvrent pour la coopération technologique et l'innovation à travers celle-ci. Leur mission est de rendre accessible aux entreprises des innovations mises au point par d'autres entreprises ou laboratoires de recherche au sein de l'Europe. En d'autres termes de faciliter le transfert de technologies innovantes et la mise en place de partenariats mutuellement bénéfiques.

L'originalité de ce réseau est qu'il est constitué d'organismes pré-existants qui ont effectivement en commun d'être tous des centres de conseil technologique qui procurent des services de coopération transnationale. Chaque organisme a à son actif une connaissance approfondie du profil technologique et économique des entreprises et des régions qu'il a en charge.

Les CRI suisses

La Suisse occidentale a été la première à être dotée en février 1999 d'un CRI, à l'initiative du Cast, l'interface entre les milieux industriels et économiques et les laboratoires de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Celui-ci couvre la Suisse romande et le Tessin. Gage de succès, une bonne implantation sur le terrain caractérise le CRI Ouest Suisse dont les partenaires locaux sont le RST – Réseau scientifique et technologique (regroupant des organismes tels que l'OPI (GE), Sodeval (VS), Polygon (FR), Ntec (NE), Innosyn (JU), Y-Parc (VD), la FSRM- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique) et les Euro-Guichets des universités de Genève, Neuchâtel, Fribourg et du Tessin.

Depuis juillet 2000, la Suisse alémanique est également couverte par le CRI D/CH (Allemagne du Sud/Suisse alémanique) établi à l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) à Zurich. Ce CRI est composé de trois organismes différents dont le coordinateur, le Steinbeis-Europa-Zentrum (SEZ) de la Fondation Steinbeis à Stuttgart et un autre partenaire également allemand THATI (Thüringer Agentur für Technologietransfer und Innovationsförderung GmbH) d'Erfurt.

Membre de ce réseau les CRI suisses collaborent étroitement avec les autres CRI et notamment avec les huit CRI français dont les organismes hôtes sont des Chambres de Commerce, des ANVAR ou des ARIST, répartis sur toute la France. On en trouvera la présentation et les adresses sur le site public des CRI : <http://www.cordis.lu/ircnet>.

Les moyens

Les CRI aident les entreprises locales à déterminer leurs besoins technologiques, puis, via le réseau, à identifier d'éventuels partenaires susceptibles de fournir la technologie nécessaire pour améliorer leur compétitivité : ils contribuent de ce fait à l'importation transnationale de technologies. Le pendant de ce service est l'exportation transnationale de technologies qui permet à des firmes ou des laboratoires de recherche locaux ayant mis au point une technologie innovante d'identifier des partenaires étrangers qui pourraient l'exploiter.

Chaque CRI identifie ainsi au sein des entreprises de sa région des technologies transférables ou des besoins en technologie. Il les émet alors sous forme d'offres ou de demandes sur le réseau Intranet des CRI. Celles-ci circulent rapidement à travers ce réseau très performant (incluant un système d'alertes), multipliant ainsi les chances de trouver preneur. Le travail des CRI est d'assurer que seuls les partenaires à forte potentialité de collaboration sont mis en contact. Le CRI offre ainsi aux entreprises, grâce à cet outil, non seulement une surveillance personnalisée des opportunités technologiques européennes mais la possibilité d'émettre leurs propres offres ou recherches de technologies. Les CRI créent également des opportunités de rencontre par l'organisation de missions d'entreprises à l'étranger et de bourses de technologie. Une telle bourse, organisée par les deux CRI suisses, a réuni quelque 100 entreprises et laboratoires de recherche britanniques, allemands, autrichiens et suisses en février dernier à Zurich sur le thème des micro- et nanotechnologies dans le domaine des sciences de la vie. En octobre prochain une manifestation de ce type, à Lausanne, réunira les entreprises françaises, italiennes et suisses intéressées par les problèmes d'adhésion dans les matériaux.

Spécialisation par secteur

Certains CRI se sont constitués en groupes thématiques. Ces CRI sont implantés dans des régions riches de compétences et d'activités dans le domaine du thème du groupe. Le CRI Ouest Suisse fait partie des groupes Technologies médicales et Matériaux, le CRI D/CH des groupes Environnement et Biotechnologies. Au sein de ces différents groupes, les CRI identifient des opportunités pour certains projets, établissent des partenariats et organisent des visites d'entreprise. Ils participent également à des foires commerciales, créent des consortiums pour mener des projets financés par l'UE, représentent des groupes lors de réunions avec des clients potentiels. Le groupe thématique Technologie médicale a ainsi participé activement à Medica 2000 (Düsseldorf) ou à la conférence biennale de l'ESEM - European Society for Engineering and Medicine, à Belfast au début mai. Des dossiers de sociétés suisses y ont été présentés.

Bilan

Lors de ses quatre premières années d'activité, le réseau des CRI a rendu possible la signature d'environ 620 accords transnationaux de transfert technologique entre des universités, des instituts de recherche et des entreprises du secteur privé.

Alors entreprises françaises et suisses : n'hésitez pas les CRI sont à votre disposition !

Viviane Boutinard Rouelle

Responsable du Centre Relais Innovation Ouest Suisse
CRI Ouest Suisse
c/o Cast – EPFL
1015 Lausanne
Suisse
tél. : 021 693 35 75
email : viviane.boutinard@epfl.ch
Internet : www.epfl/cast

Dr Christian Zipper

Consultant CRI
Centre Relais Innovation D/CH
c/o OSEC-Office d'expansion commerciale
Stampfenbachstrasse, 85 – CP 492
CH-8035 Zurich
Suisse
tél. : 01 365 55 00
email : cz@euroinnovation.ch
Internet : www.euroinnovation.ch



LE RÉSEAU DES CENTRES RELAY INNOVATION :

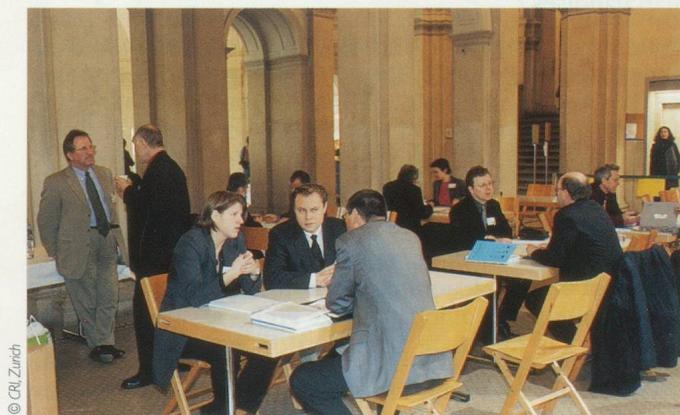
68 CRI dans une Europe élargie à 30 pays



CENTRE D'APPUI SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE DE L'EPFL
COORDINATEUR



CENTRE RELAY INNOVATION
OUEST SUISSE



Journée de transfert de technologie "Micro- and nano-technologies in the life sciences",
Zurich, février 2001 : tables de négociation

L'EUROPE, une idée à creuser...

Les Alpes, l'une des barrières naturelles les plus importantes en Europe, n'ont jamais représenté une frontière imperméable. De tous temps, les hommes, les marchandises et les idées ont circulé de part et d'autre, créant progressivement des communautés d'intérêts et de sensibilité se moquant bien des obstacles ou des intempéries. Et, Hannibal avec ses éléphants ou Napoléon Bonaparte faisant porter, sur dos de mulets, les voitures démontées, ont, bien avant nous, inventé le ferrouage d'aujourd'hui, mariage de raison entre la route et le rail.

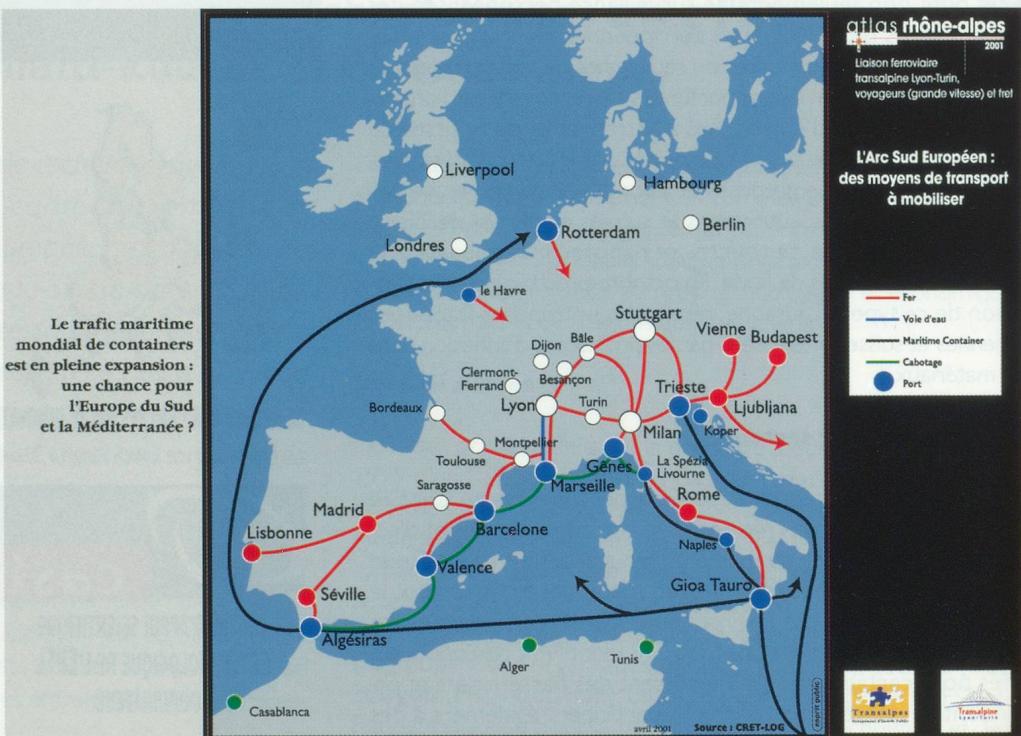
Portier ou péager, passeur ou transporteur, "rapideur" ou logisticien : rien n'a changé. Il y a de la richesse là où il faut transporter hommes ou marchandises. Le gisement économique peut être quasiment inépuisable pour celui qui sait maîtriser et organiser les déplacements, à condition d'appréhender et de mesurer, à la fois, les potentialités des territoires traversés et la capacité de leur population à accepter de nouvelles infrastructures.

Mais voilà, aujourd'hui, y aurait-il noblesse à transporter les hommes et bassettes à accepter les marchandises ?

Dans une Europe en plein processus d'intégration et d'élargissement, tout le monde s'accorde pour dire que les flux augmentent par la libéralisation des échanges et que, lorsque la production industrielle et économique est multipliée par deux, les transports eux le sont par trois.

L'accident dramatique du tunnel du Mont Blanc a rappelé que le dispositif de traversée des Alpes est fragile. Toute modification réglementaire, tarifaire ou sécuritaire sur un axe alpin détourne une partie ou la totalité du trafic sur un autre itinéraire. Et aujourd'hui, le Fréjus assure l'essentiel du trafic à la limite de la saturation, créant d'évidents risques pour l'environnement.

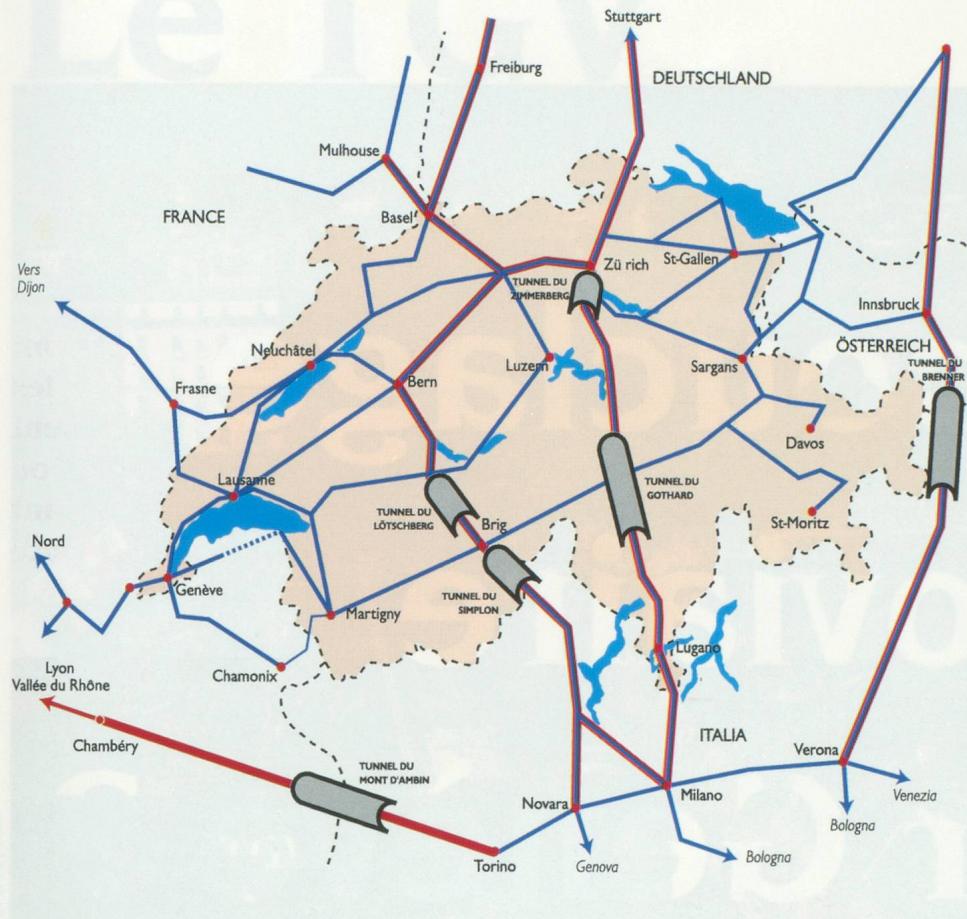
Nous voici donc face à un exemple concret de développement global et "soutenable", selon le vrai sens anglo-saxon du concept : comment à la fois assurer la valorisa-



tion voire la protection des territoires dans un massif exceptionnel, et participer au processus d'intégration européenne donc au développement des échanges entre les hommes, les économies et les cultures ?

Car c'est bien au niveau de l'Europe que nous devons relever le défi : proposer un fonctionnement équilibré et soutenable de l'espace européen, notamment dans ses territoires les plus fragiles.

Or les Alpes constituent pour l'Europe un trésor inestimable : on vient, en Suisse, en Autriche, en Italie, en France, voir du monde entier, parce que nos montagnes sont belles, parce que nous avons le plus grand domaine skiable du monde, un des plus grands réservoirs mondiaux d'eau pure, de très belles réserves naturelles, botaniques ou animales, de très belles villes, un patri-



Les traversées ferroviaires des Alpes occidentales

- Liaison Lyon-Turin
- Lignes existantes
- Grande traversée transalpine
- Tunnel

esprit public

moine bâti exceptionnel, une ou des histoires, des cultures, des identités... et un réseau dense de communication.

Le lent processus décisionnel de nos amis suisses qui nécessite des votations sur tous les projets a une vertu : présenter une stratégie claire et globale où chacun des critères de choix est identifié et lisible. Ils ont tracé la voie pour que nous le fassions au niveau des Alpes.

- La nouvelle liaison ferroviaire Transalpine Lyon-Turin répond bien à cette problématique.

C'est en effet un projet international qui s'inscrit dans le processus d'intégration européenne rééquilibrant l'Europe du Sud par rapport à l'Europe du Nord. Il suit une logique de mise en réseau rapprochant les pays, les territoires, les hommes, les cultures... La Transalpine est donc le maillon clef qui permet de relier le Sud de l'Espagne à l'Europe centro-orientale : c'est ce que nous appelons l'Arc-Sud-Européen.

L'axe Lyon-Turin par le Val de Maurienne et le Val de Suse propose ainsi une approche cohérente et déjà ancienne de la complémentarité entre modes de transport. Depuis le XIX^e siècle, la route et le fer se modernisent pour répondre aux nouveaux besoins et contraintes. La construction de la nouvelle liaison ferroviaire à haute performance Lyon-Turin prendra en effet le relais des travaux du tunnel et de l'autoroute engagés depuis 1960.

- C'est un projet transfrontalier qui porte une volonté d'alliance pour former un seul territoire que nous appelons le "Diamant Alpin" entre Lyon, Genève et Turin.

- C'est un projet qui, en proposant des solutions combinant la route et le rail protège l'environnement dans les vallées du massif alpin et ouvre la voie à des solutions concrètes pour les grandes concentrations urbaines.

- C'est un projet qui, en mixant voyageurs et marchandises, a pour objectif de désengorger la route, de renforcer la sécurité et la fiabilité : quatre fois plus de marchandises transportées par le fer et des temps de parcours divisés par deux : une heure trente entre Lyon et Turin, trois heures trente entre Paris et Milan.

- Ce projet ambitieux reste réaliste grâce à un phasage astucieux dans le temps et à une gestion dynamique mêlant l'existant et les sections nouvelles permettant de mobiliser au meilleur moment les capitaux nécessaires.

Dans une obligation de gérer au mieux l'argent public, et de trouver une partie d'investissements rémunérables privés, les réflexions menées sur la Transalpine prennent bien évidemment en compte les demandes et les contraintes des acteurs de la chaîne des transports de la production jusqu'aux consommateurs, car les projets se construisent mieux quand chacun y participe.

Si nous savons ensemble faire mieux circuler les marchandises et faire plus se rencontrer les hommes, dans la grande tradition alpine, nous aurons démontré que le métier de passeur est l'un des plus beaux au monde !...

Michel RIVOIRE



Office du tourisme Genève Franck-Auberson

Un bouclage ferroviaire pour Genève ?

Pont du Mont-Blanc

Canton - Ville de 400.000 habitants, à l'extrême occidentale de la Suisse, Genève est enclavée en France avec laquelle elle partage 104 km de frontière contre 4 km seulement avec la Suisse. Elle est au surplus cernée sur 3 côtés par des chaînes montagneuses, le lac Léman fermant le 4^e côté. Il en découle que Genève, capitale européenne de l'ONU et siège européen de recherche nucléaire, par ailleurs bassin de vie d'environ 800.000 habitants, a toujours lutté pour s'ouvrir sur la France voisine, en particulier par le rail.

De fait, le réseau ferroviaire suisse, en passant par la rive nord du Léman, vient mourir à Genève. Il ne gagne à Bourg-en-Bresse la plaine du Rhône sur l'axe Paris - Marseille qu'au prix d'un détour de 47 km au sud en passant par Bellegarde, Culoz et Ambérieu. Bien pire, ce réseau n'est relié avec la rive sud du Léman, à savoir l'axe Genève - Evian ou l'axe Genève - Chamonix qu'à partir de Bellegarde, un nouveau détour de 50 kilomètres.

Dès lors, notre politique franco-suisse a visé ces dernières années 2 objectifs ferroviaires majeurs.

D'une part, rouvrir pour le TGV Léman - Mont-Blanc la ligne du Haut-Bugey. Cette ligne, qui permet de réduire le trajet de 47 km., emprunte la Cluse de Nantua, à travers la chaîne du Jura et relie directement Genève à Bourg-en-Bresse en passant par Bellegarde, mais en évitant le détour de Culoz - Ambérieu. C'est un chantier d'environ 24 mois pour un coût franco-suisse de l'ordre de 320 millions de francs suisses. C'est surtout une réalisation

qui mettra Genève à nettement moins de 3 heures de Paris. Le gain de temps tient compte des améliorations prévues entre Mâcon et Paris, la durée réduite des travaux vient de ce que ce tracé utilise des emprises SNCF existantes.

D'autre part, sitôt connues les décisions françaises de ne pas donner de priorité particulière à l'axe dit du Sillon alpin (Genève - Annecy - Chambéry), Genève a lancé le Bouclage ferroviaire dit de La Praille - Eaux-Vives. Ces 2 gares sont actuellement en cul-de-sac. La gare de la Praille, au sud de l'agglomération genevoise, reçoit essentiellement le trafic marchandises provenant du réseau suisse. La gare des Eaux-Vives, à l'est de l'agglomération genevoise, est station terminus d'une voie conduisant à Annemasse et de là Thonon - Evian sur la rive sud du Léman, à la vallée de l'Arve vers Chamonix ou encore à Bellegarde en passant par le sud du canton.

L'objectif est donc de relier ces deux gares sur un tracé de 4,8 km., en grande partie en tunnel et permettant de boucler entre elles la dizaine de branches ferroviaires françaises et suisses en exploitation, en désaffection provisoire ou en projet qui forment autour de Genève et sa région française voisine un RER potentiel intéressant. Ce RER sera par ailleurs complété sur le plan urbain par l'extension transfrontalière du réseau tram existant.

Le TGV Paris-Genève en moins de 3 heures ?

Comme je le proclame souvent, je préfère un train qui roule à un train dont on parle. Les échéances de construction sont donc les suivantes :

Pour le TGV Léman - Mont-Blanc

- la convention franco-suisse a été signée en novembre 1999
- sont en cours d'établissement les plans d'avant-projets sommaires
- la déclaration d'utilité publique est attendue pour 2004
- le début des travaux peut s'imaginer en 2004 également et l'inauguration de cette ligne du Haut-Bugey réhabilitée 24 mois plus tard, à savoir en 2006.

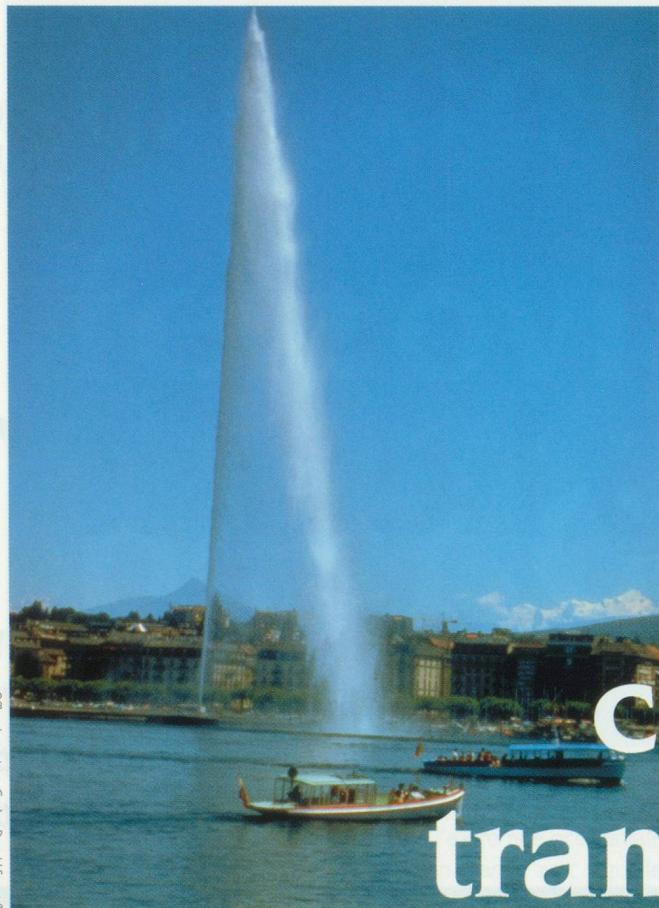
Pour le Bouclage ferroviaire de Genève

- le vote de principe du Grand Conseil genevois (Parlement) remonte à avril 2000
- le rôle de la Confédération Helvétique a été clarifié par l'adoption d'une motion du Conseil des Etats au Gouvernement fédéral en mars 2001, qui est maintenant en mains du Conseil national
- la décision de principe de cofinancement (2/3 des frais incombe à la Confédération et aux CFF) est attendue pour l'automne 2001
- le lancement de ce chantier de quelques 600 à 700 millions de francs suisses peut s'imaginer en 2004 et son achèvement en 2007.

*Par Gérard RAMSEYER,
Président du Conseil d'Etat,
Chef du Département de justice et police
et des transports.*



Genève a donc pris de manière déterminée le parti du rail. En 1947, un membre du Gouvernement pouvait dire que "Genève avait manqué tous ses rendez-vous avec le rail", en matière de politique des déplacements, nous apportons la preuve que cette époque est révolue.



Office du tourisme Genève Donald Sumpfi

Jet d'eau, Mont-Blanc, bateau

Le Canton de Genève avec ses 45 communes et ses 415.000 résidants permanents constitue le cœur de l'espace franco-valdo-genevois constitué du pays de Gex, du district de Nyon et du Genevois Haut-savoyard qui comporte quelque 200 communes et près de 700.000 habitants.

Genève, autrefois la plus peuplée des villes suisses, est maintenant dépassée par Zurich mais compte plus d'habitants que Bâle, Berne ou Lausanne.

La population du Canton se répartit entre environ 260.000 personnes ayant la nationalité suisse, 120.000 Européens et 35.000 provenant d'autres pays, ce qui place la ville en tête pour sa proportion d'étrangers avec quelque 80 nationalités.

La spécificité des activités genevoise est l'importance des travailleurs frontaliers qui est de l'ordre de 30.000 et le nombre élevé des travailleurs étrangers qui approche les 94.000.

Le chômage est faible puisqu'il dépasse à peine 4 % de la population résidant dans le canton soit environ 8.500 personnes alors que l'on dénombre environ 13.000 demandeurs d'emploi.

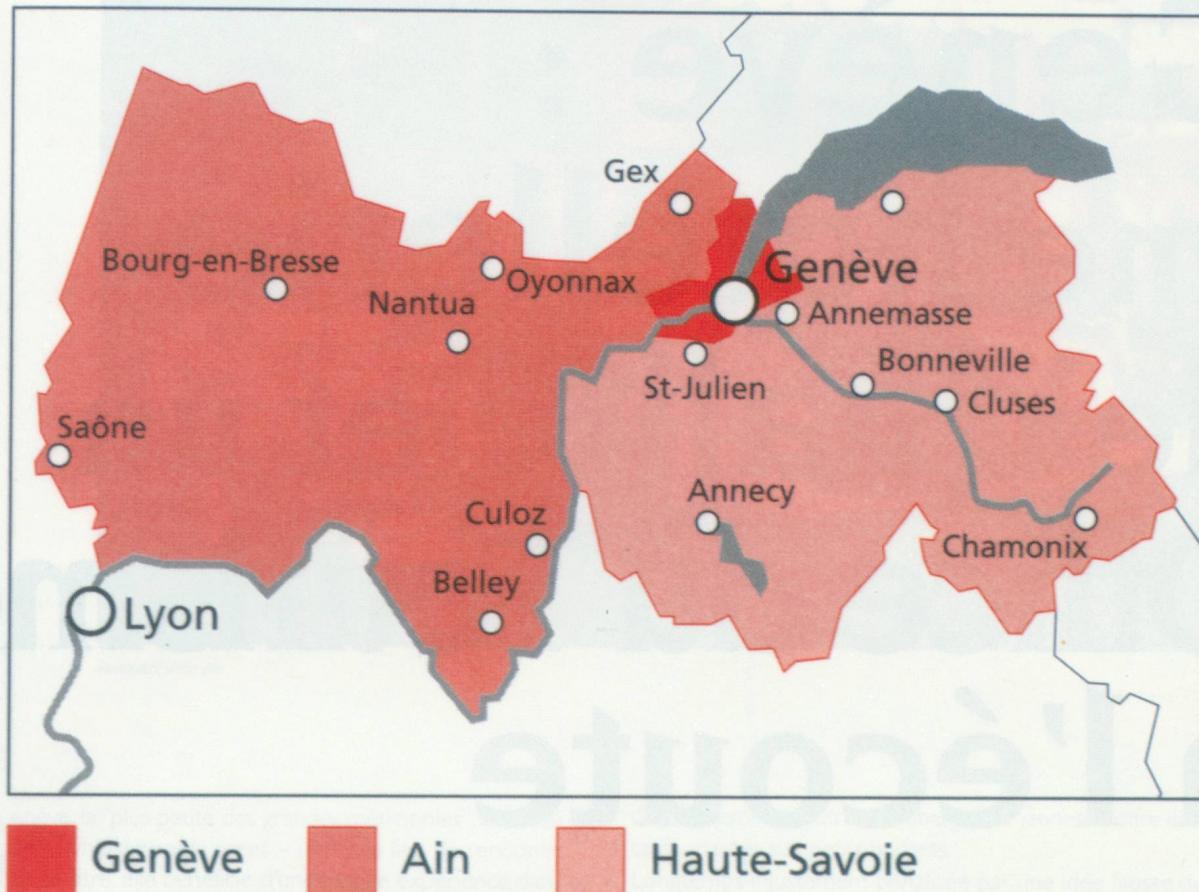
Le Canton de Genève lieu de rencontre et de coopération transfrontalière

La Genève internationale des représentations diplomatiques, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales et de leur famille représente environ 29.000 emplois.

Le Canton de Genève importe beaucoup plus qu'il n'exporte. Pour le dernier trimestre 2000 en effet il a importé des marchandises pour 642 millions de francs suisses alors qu'il exportait pour 361 millions seulement.

Genève offre de nombreuses possibilités aux jeunes diplômés à la recherche d'emplois qualifiés. En effet, le secteur international représente 20 % des emplois, et les sociétés multinationales recherchent en permanence des candidats polyvalents, flexibles, motivés, faisant preuve d'ouverture d'esprit et prêts à se déplacer. Elles disent avoir des difficultés à trouver sur le marché du travail des professionnels de l'informatique, et des candidats ayant la maîtrise de plusieurs langues, notamment anglais, français, allemand, ce que la formation actuelle semble ne pas avoir suffisamment pris en compte. (1)

(1) la lettre du CES n° 21



Depuis ces dix dernières années, de nombreuses organisations participent à la promotion du bassin Lémanique, de même, de très nombreuses personnes s'attachent à développer une conscience Lémanique par dessus les frontières en s'adressant aux populations de deux départements français (Ain et Haute-Savoie) et de trois cantons suisses (Vaud, Valais et Genève) qui regroupent deux millions et demi d'habitants issus d'une même culture. Elles constituent maintenant de véritables forces transfrontalières de proposition et d'action capables d'analyser, de renforcer, de développer et de valoriser les atouts d'un ensemble géographique que les aléas de l'histoire ont partagé.

Du côté des officiels, des élus ont formé des institutions de coopération comme le Conseil du Léman ou la communauté de travail des alpes occidentales COTRAO, ou encore des organisations relationnelles comme le Groupe de Concertation des Cantons Suisses Frontaliers à la France.

Les gouvernements ont été les premiers à se soucier de coopération transfrontalière en créant dès 1974 le Comité Régional Franco-Genevois composé des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et du Canton de Genève sous la co-présidence du Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Conseiller d'Etat Genevois responsable des affaires extérieures.

Les deux projets d'envergure du CRFG sont :

- Le développement d'un pôle économique transfrontalier autour de l'aéroport.

- L'aménagement du périmètre de la gare d'Annemasse, plaque tournante des transports régionaux (route, rails, transports publics).

Des associations de terrain se sont formées spontanément ici ou là à l'initiative de personnes privées ou de communes et se sont parfois spécialisées dans des domaines précis comme la défense des travailleurs frontaliers, l'environnement, le tourisme, l'éducation ou la sauvegarde du Léman.

Ces diverses organisations prouvent si besoin est que la région a mûri, que les frontières ne constituent plus un obstacle au rapprochement des populations.

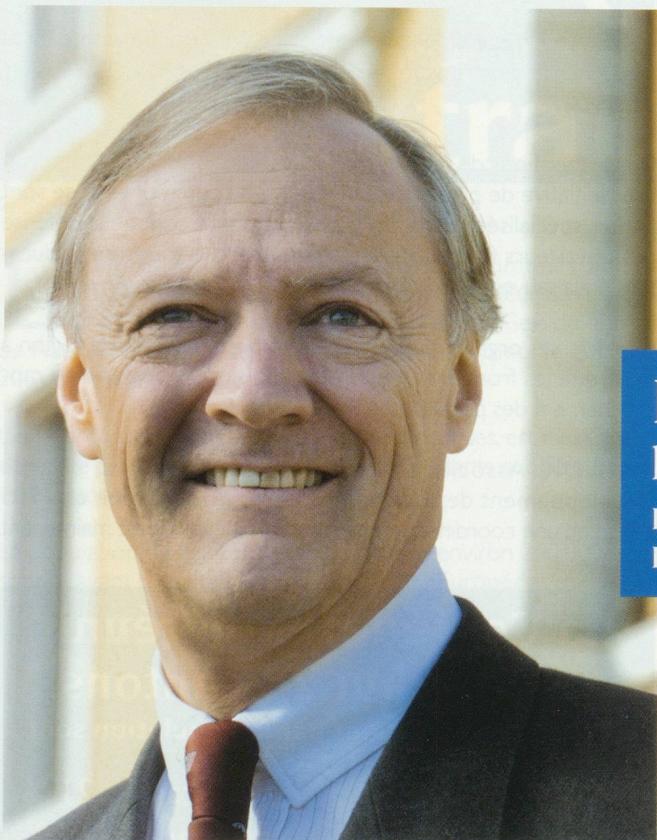
L'AGEDRI, Association Franco-Valdo-Genevoise pour le Développement des Relations Interrégionales créée en 1985 pense qu'une coordination de toutes ces initiatives est maintenant nécessaire.

La Confédération réunit aujourd'hui 26 cantons.

Les langues pratiquées par la population sont :

L'allemand	73.5 %	Le français	21 %
L'italien	4.5 %	Le romanche	1 %

Genève : une hôtellerie de qualité et un Office du Tourisme à l'écoute



Docteur Christian REY

Entretien avec le Docteur Christian REY

Président de Genève Tourisme,
Président de la Société Suisse des Hôteliers.



Restaurant vieille ville

Office du tourisme Genève - Franck Auberson

Genève, la "plus petite des grandes métropoles", est aussi la cité "where people meet - une ville lieu de rencontre". A ce titre, elle bénéficie d'une longue expérience dans la tenue de congrès et de conférences de haut niveau. Avec plus de 200 organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, Genève est également renommée dans le monde entier pour son rôle primordial dans les négociations de paix, et ce n'est pas un hasard si elle est souvent appelée "la capitale de la paix", plus de 7.000 séances de médiation et conférences diverses se déroulant chaque année dans ses murs.

Genève est aussi un important centre bancaire, et plus particulièrement de gestion de fortune. De ce fait, elle attire de très nombreux visiteurs. Deux-tiers y viennent pour affaires, alors que un tiers sont attirés par les activités de loisirs. Une proportion inverse de celle de l'ensemble de la Suisse, qui accueille respectivement 80% de touristes de villégiature et 20% d'hommes d'affaires.

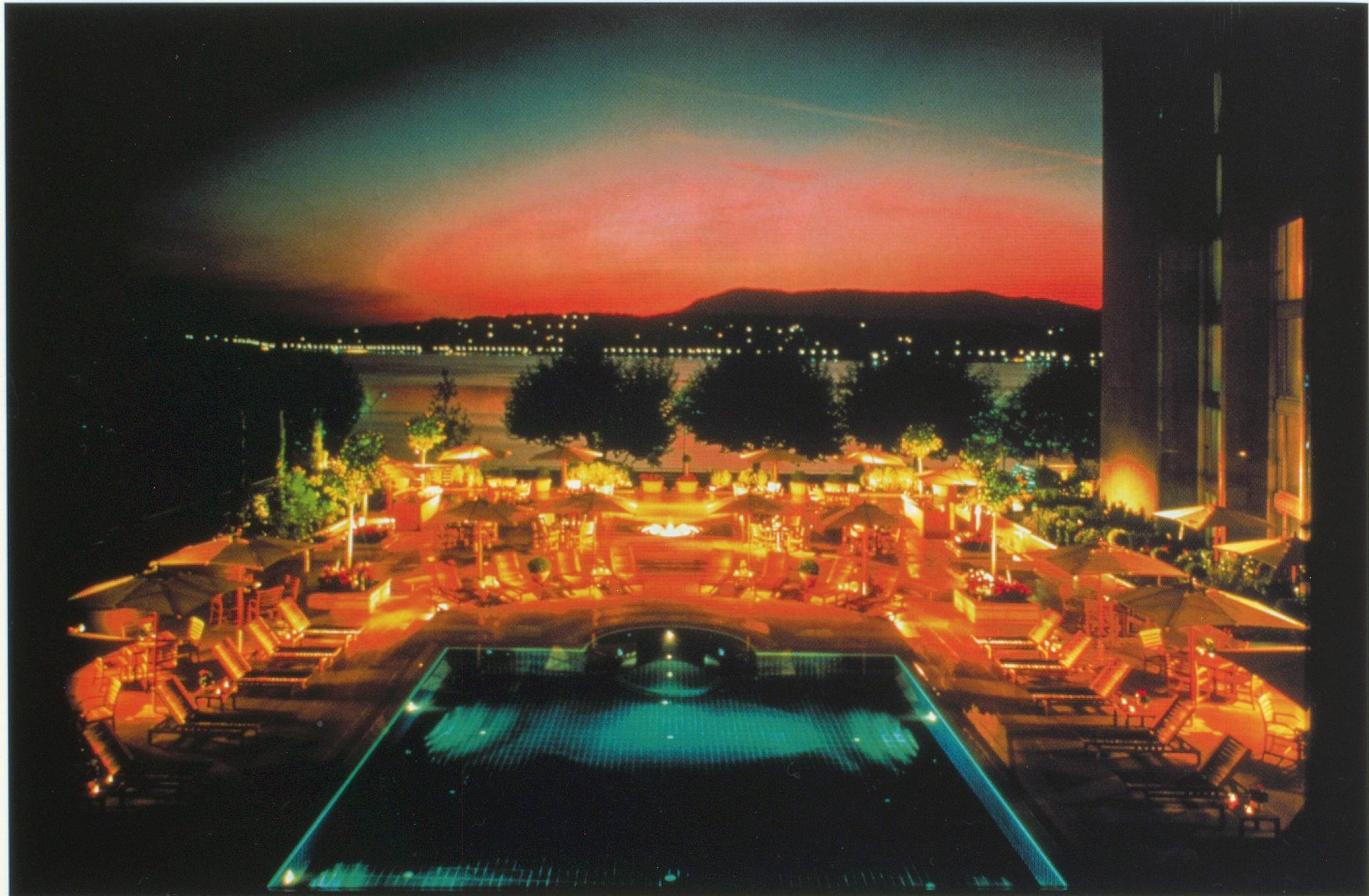
Pour accueillir ses visiteurs – plus de 1,2 million en 2000 – Genève dispose de plus de 130 hôtels, allant de la petite pension de famille au palace 5 étoiles et totalisant quelque 15.000 lits. Une infrastructure de grande qualité, mondialement reconnue : il ne se passe en effet pas une saison sans que l'un de ses fleurons hôteliers ne reçoive de distinction de la part de guides de voyageurs internationaux. Si pour des raisons de commodité, vous préférez la rive gauche, la rive droite, le bord du lac, la région de la gare ou de l'aéroport, sa gamme d'hôtels comporte celui qui vous convient. Même si vous souhaitez vous réveiller en contemplant les Alpes et le Mont-Blanc !

Pour la clientèle recherchant la simplicité, Genève dispose de nombreux petits hôtels, relais et auberges de campagne aux tarifs modérés. La clientèle Jeunes n'est pas oubliée : un certain nombre

d'établissements, outre les auberges de jeunesse, offre en effet des tarifs adaptés aux petits budgets.

Longtemps injustement pénalisée par une idée fausse qui plaçait Genève parmi les villes où le coût de la vie était très élevé, des études faisant autorité ont heureusement rétabli la réalité des faits, à savoir qu'à qualité égale, le coût de la vie à Genève est nettement inférieur à celui de bon nombre de grandes villes européennes, et par exemple loin derrière Londres, Milan ou Paris. Ce qui signifie qu'il est possible de se loger et de se nourrir à des conditions raisonnables dans la Cité de Calvin, en y bénéficiant d'une infrastructure hôtelière moderne et de qualité.

A noter aussi que Genève est la ville suisse qui, par rapport à sa population, compte le plus grand nombre de restaurants cotés dans les guides gastronomiques. Près d'une quinzaine d'établissements ont ainsi régulièrement les honneurs de Michelin et Gault&Millau. Avec plus de 100 km de frontière commune avec la France, Genève subit fortement l'influence de son voisin. Et son appartenance au même bassin linguistique que Lyon - l'une des capitales mondiales du "bien manger" - explique d'une part sa solide réputation dans le domaine gastronomique. Ville internationale par excellence, Genève possède plus de 1.100 restaurants qui offrent une palette extrêmement vaste et diversifiée de cuisines de tous horizons. Sans s'éloigner de plus de quelques centaines de mètres du centre ville, le visiteur peut ainsi déguster des plats des quatre coins du monde, sans oublier évidemment les spécialités régionales ou saisonnières, faites de produits du terroir et accompagnées d'excellents vins genevois. De nombreux restaurants typiques proposent des mets authentiquement genevois, avec toute une série de plats issus d'une tradition bourgeoise, citadine plutôt que campagnarde - fricassée de porc, le bœuf en daube - et bien entendu la gamme complète des poissons du lac – perches, ombles, feras, truites, etc.



Office du tourisme Genève - Robert Miller

De la terrasse de l'Hôtel Wilson : vue imprenable sur la rade de Genève.

Un Office du Tourisme à l'écoute

La promotion touristique d'une ville comme Genève ne s'improvise pas. Il importe en premier lieu d'accueillir comme il se doit les centaines de milliers de visiteurs arrivant chaque mois, de répondre à leurs questions et de leur fournir la documentation touristique qu'ils sont en droit d'attendre. Pour ce faire, l'Office du Tourisme de Genève - dont l'appellation marketing est "Genève Tourisme" - a considérablement développé au cours des dernières années son offre en matière de plans de ville et guides, ainsi que sa présence au centre ville, au bord du lac et à l'aéroport, initiant même avec succès une série de campagnes de promotion destinées à faire participer la population locale à l'accueil des visiteurs.

Une autre mission de Genève Tourisme est de prospector à l'étranger afin d'y vanter les avantages et mérites de la ville et sa vocation de centre international d'affaires, afin de développer de nouveaux marchés, l'objectif final étant de demeurer concurrentiel sur le plan international. Le tourisme mondial est en effet un marché colossal en fort développement où il est absolument nécessaire d'occuper en permanence le terrain pour

y présenter des arguments innovants et convaincants aptes à attirer la clientèle potentielle.

Alors que la concurrence internationale est de plus en plus vive, Genève tire bien son épingle du jeu. La conjoncture aidant, les efforts de promotion de son Office portent leurs fruits. En 2000, par exemple, le nombre de visiteurs a connu un taux de croissance de 7,4%, une amélioration qui n'avait pas été observée depuis dix-neuf ans. En corollaire, le taux d'occupation des chambres hôtelières s'est élevé de 58,4% à 62,5%. La stabilité du franc suisse et une économie mondiale propice à une confiance retrouvée ont certes joué un rôle déterminant dans cette progression réjouissante des résultats, mais certains facteurs essentiels ont eu indiscutablement un effet positif, comme le rayonnement international de plus en plus marqué de Genève. Bénéficiant d'infrastructures de haut niveau en constante amélioration, la cité "where people meet" fait l'objet d'efforts marketing poussés et de promotions ciblées de la part de son Office, qui contribuent indiscutablement à renforcer son caractère de lieu de rencontre de référence.

La Fondation pour Genève



Constituée en 1976, la Fondation est un organisme privé reconnu d'utilité publique ; son but est de contribuer au renom de Genève, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Ses actions sont les suivantes :

- Création et développement d'institutions à caractères culturel, artistique, scientifique et philanthropique.
- Echanges entre ces institutions et les institutions étrangères similaires.
- Encouragement de toute initiative propre à maintenir et à accroître la réputation humaniste de Genève.
- Soutien dans des domaines particuliers et sous diverses formes l'action que les autorités genevoises mènent en faveur du développement international de Genève.
- Attribution d'un prix à des personnes ou à des institutions dont l'activité a contribué au rayonnement de Genève dans le monde.

Ces trois dernières années le prix a été attribué à :

- 1998 : M. Rodolphe Huser,
Directeur Orgexpo-Palexpo
- 1999 : Laboratoire européen de la physique des particules (CERN)
- 2000 : Jean-Paul et Monique Barbier-Muller pour leur contribution au rayonnement culturel de Genève.

La Fondation a été créée en 1976, ses ressources proviennent de dons et de legs ; en 1986, M. Georges Junod, citoyen Vaudois résidant à Genève a confié sa fortune à la Fondation pour Genève ; ce capital géré par la Fondation a permis d'accorder des subventions à de nombreuses institutions dont notamment l'armée du Salut, l'Association Altzeimer Suisse...

Le Président, membre du conseil de fondation est actuellement M. Ivan PICTET.

Selon le rapport de la Fondation pour Genève 1999 – 2000, les actions suivantes ont été entreprises :

Les Taxis qui sont souvent le premier contact que les visiteurs ont avec une ville, bénéficient grâce à une concertation initiée par la Fondation, d'un meilleur service à l'aéroport et à Palexpo.

Durant les manifestations importantes comme Telecom, un superviseur doté d'une veste fluo aide les visiteurs en distribuant des tickets d'ordre et délivrant des renseignements utiles.

Le centre d'accueil de la Genève Internationale a trois fonctions :

- Aide à l'installation de nouveaux arrivants.
- Suivi des demandes émises par les ONG.
- Soutien ou lancement de projets favorisant les échanges socio-culturels entre la Genève Internationale et la Genève Locale. Co-financé par la ville de Genève, le Canton et l'Etat mais aussi par le Groupement des banquiers Genevois, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales, la Poste et d'autres organismes tout aussi importants, il illustre parfaitement le type de partenariat que prône la Fondation pour Genève.

La Welcome Line

Des bénévoles vont à la rencontre des nouveaux arrivants leur apportant aide et assistance tant pour organiser la vie pratique, la vie scolaire des enfants ou les loisirs et les sports. Une bourse d'échanges linguistique a été mise en place qui permet à tous de se familiariser avec la culture et la langue française.

Le cercle pour conjoints de diplomates permet de créer des ponts avec la population de Genève à travers des rencontres ou des manifestations culturelles.

Les happy hours s'adressent aux plus jeunes et proposent de réunir autour d'un verre des jeunes gens originaires de Genève et ceux que la vie de leurs parents a amené à vivre dans la ville.

La vie culturelle genevoise est soutenue par la Fondation pour Genève en collaboration avec le Département Municipal des affaires culturelles au moyen d'une campagne d'affichage, notamment à Cointrin.

Des actions pédagogiques sont menées en partenariat avec d'autres organisations. On peut citer les conférences-débats organisées dans les écoles par des représentants du CICR accompagnés de membres de la Fondation pour Genève, mais aussi des actions de sensibilisation de jeunes policiers en stage au centre de formation de la Police sur l'accueil des diplomates et de leurs familles, tout autant que des conférences à certains jeunes diplomates afin de leur expliquer les particularités de la vie Genevoise en matière de Police et de sécurité.

La Fondation soutient **des manifestations ou des événements** tels que les 50 ans de l'OMM, les 50 ans des Conventions de Genève mais elle organise sa propre manifestation annuelle de remise du prix de la Fondation pour Genève.

La Fondation de Genève édite une lettre d'information quatre fois l'an, elle entretient les meilleures relations avec la presse écrite, la radio et la télévision qui ne manquent pas d'informer le public et de faire connaître son action.

Fondation pour Genève
5, place du Mollard - CH 1204 Genève

ALLER EN **SUISSE** EN TGV, C'EST COMME
LE FROMAGE : C'EST BON POUR LES YEUX.



154 STOCK IMAGE

PARIS-LAUSANNE 482F (73,48€)

EN 2^{ÈME} CLASSE ALLER/RETOUR*

PARIS-DIJON-LAUSANNE-BERNE-ZURICH / DU 16 JUILLET AU 02 SEPTEMBRE 2001

SNCF

TGV la ligne de cœur
FRANCE SUISSE

SBB CFF FFS

*BILLET SÉDUCTION ALLER/RETOUR, OFFRE SOUMISE À CONDITIONS DANS LA LIMITÉ DES PLACES DISPONIBLES.

ALLER EN SUISSE EN TGV, C'EST COMME LE FROMAGE : C'EST BON POUR LES YEUX.

Du 16 juillet au 02 septembre 2001, les TGV Ligne de Cœur (Paris- Dijon Lausanne et Paris - Dijon - Berne - Zurich) vous offrent la possibilité de voyager à prix réduit vers les villes suisses avec l'opération Séduction !

Pour bénéficier de ce tarif avantageux, il suffit d'acheter un billet Séduction (A/R obligatoire, non échangeable et non remboursable).

Cette offre est valable sur tous les TGV Ligne de Cœur, dans la limite des places disponibles.

Passer des vacances en Suisse, c'est le soleil, la montagne, la nature... mais aussi découvrir de grandes expositions, faire la fête et bien sûr déguster un bon morceau d'emmental !...

Billet Séduction*

Billet Aller-Retour, non échangeable et non remboursable.

Gare de DÉPART ou D'ARRIVÉE	PARIS	FF		Euro		CHF	
		1ère Cl.	2ème Cl.	1ère Cl.	2ème Cl.	1ère Cl.	2ème Cl.
	BERNE	796	536	121,35	81,71	190	128
Gares de DESTINATIONS	LAUSANNE NEUCHATEL	704	482	107,32	73,48	168	116
	ZURICH	1018	670	155,19	102,14	244	160

Gare de DÉPART ou D'ARRIVÉE	DIJON	FF		Euro		CHF	
		1ère Cl.	2ème Cl.	1ère Cl.	2ème Cl.	1ère Cl.	2ème Cl.
	BERNE	462	314	70,43	47,87	110	76
Gares de DESTINATIONS	LAUSANNE NEUCHATEL	374	260	57,02	39,64	90	62
	ZURICH	684	448	104,28	68,30	164	108

*Offre soumise à conditions dans la limite des places disponibles.

Pour profiter pleinement de l'Offre Séduction, les TGV Ligne de Cœur se sont associés à différents événements en Suisse !

Dès votre arrivée à Lausanne, n'hésitez pas à découvrir le **Musée Olympique**, où vous pourrez vivre les meilleurs moments des Jeux et les émotions des athlètes.

Ensuite dirigez-vous à Martigny, à la **Fondation Gianadda** qui rend hommage à Picasso avec l'exposition : Picasso sous le soleil de Mithra.

Pour vous divertir, n'oubliez pas le **Festival de Verbier & Academy**, du 20 juillet au 05 août et la **Street Parade** à Zurich, le 11 août.

La Suisse, le pays de vos vacances !...

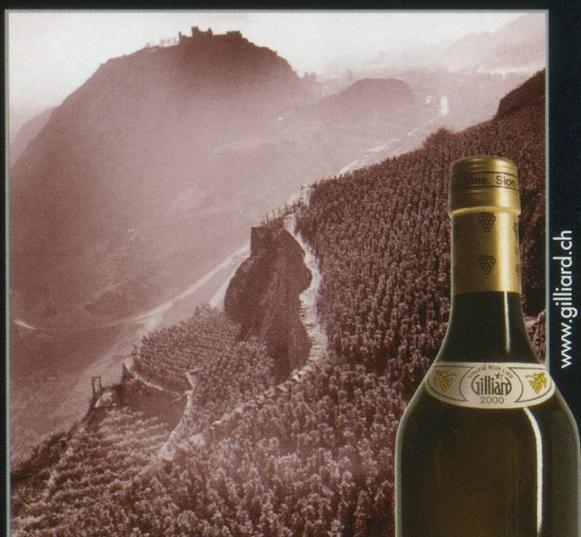
Les TGV Ligne de Cœur, c'est 4 à 5 A/R quotidiens sur Lausanne et 2 à 3 A/R quotidiens sur Zurich. **Informations et Réservations** en gare, en boutique SNCF, par Ligne Directe au 08 36 35 35 35 (2,21 F/mn 0,34€), et par Internet : www.sncf.com

**Nous ne pouvons pas prédire
otre avenir.
Mais nous vous aidons à le
construire.**

Depuis bientôt deux cents ans, nous travaillons main dans la main avec nos clients. Nos Associés gérants et leurs collaborateurs s'impliquent directement pour leur créer des portefeuilles aussi personnels que l'est leur destin. Présente sur trois continents, notre banque doit son succès à une relation unique: celle d'un partenariat actif avec nos clients dont nous construisons l'avenir. www.mirabaud.com

 Mirabaud & Cie
banquiers privés

Boulevard du Théâtre 3 · 1211 Genève 11 · Suisse
Genève · Zurich · Montréal · Londres · Hong Kong



PARFUM DE PARADIS

Derrière un grand vin se cache toujours un vignoble exceptionnel.

Depuis 115 ans, nos vins sont issus des plus belles terrasses du Valais.

Par amour de la terre,
par respect du vin.



PBM ETUDES EXPORT

- Etudes de marchés •
- Recherches de partenaires •
- Implantation France •

10 ans de partenariat Export avec la Suisse

Réf. BAMIX, BRUGGROHRSYSTEM,
GUNZENHAUSER, HALBA, NARIMPEX,
SIBOS, STRIEBIG, TRUNINGER ...

Tél 00 33 (0)4 78 00 73 98

Fax 00 33 (0)4 78 01 00 70

121, avenue des Frères Lumière
F 69008 LYON

Contact : P BRIN – acara@aol.com

Le Canton de Genève des équipements exceptionnels **Palexpo**



Un site unique

A deux pas de l'aéroport international au sein duquel se trouve **la gare de chemin de fer** donc à 10 minutes du centre de la ville.

A proximité de l'autoroute qui permet de ne pas devoir traverser la ville de Genève.

3.000 places de stationnement.

7 halles d'exposition d'une superficie totale de 90.000 m².

Un centre de congrès offrant 20 salles polyvalentes équipées des derniers perfectionnements, d'une capacité totale de 11.000 participants.

Geneva Arena, salle polyvalente de 3.000 m² permettant de recevoir 10.000 personnes dont 6.500 assises.

La Villa Sarasin, maison de maître du XIX^e siècle permettant conférences, banquets, réceptions et séminaires.

PALEXPO reçoit chaque année plus d'un million et demi de visiteurs.

Quelques exemples de manifestations de renommée mondiale :

- **Salon International de la haute horlogerie •**
- **Mondial de l'automobile •**
- **Foire internationale de l'art •**
- **UIT Telecom •**

Situé au centre de la Suisse, au carrefour des langues et des cultures françaises et allemandes, le canton de Berne est le point de rencontre entre les économies du nord et du sud de l'Europe. Cette région bilingue constitue une plate-forme idéale pour travailler tous les marchés européens.

L'économie bernoise se caractérise par un réseau dense de PME et d'instituts au savoir-faire élevé, notamment dans l'industrie de précision. Des leaders mondiaux tels que Tornos, Mikron, Feintool ou Sonceboz en sont la preuve.

Get connected - Dans le canton de Berne !

Des conditions cadres très favorables et de larges possibilités d'aides financières et fiscales vous permettront de réaliser votre projet dans le canton de Berne.

Cartier, Carbagas, La Montre Hermès, Legris, Schneider, Bouygues et Peugeot sont déjà présents. Venez les rejoindre!



PEB

Promotion économique
du canton de Berne

Promotion économique du canton de Berne
20 rue de l'hôpital, CH-2502 Bienne

Tél. ++41 (0)32 323 1014 / info.peb@vol.be.ch
www.be.ch/promotioneconomique

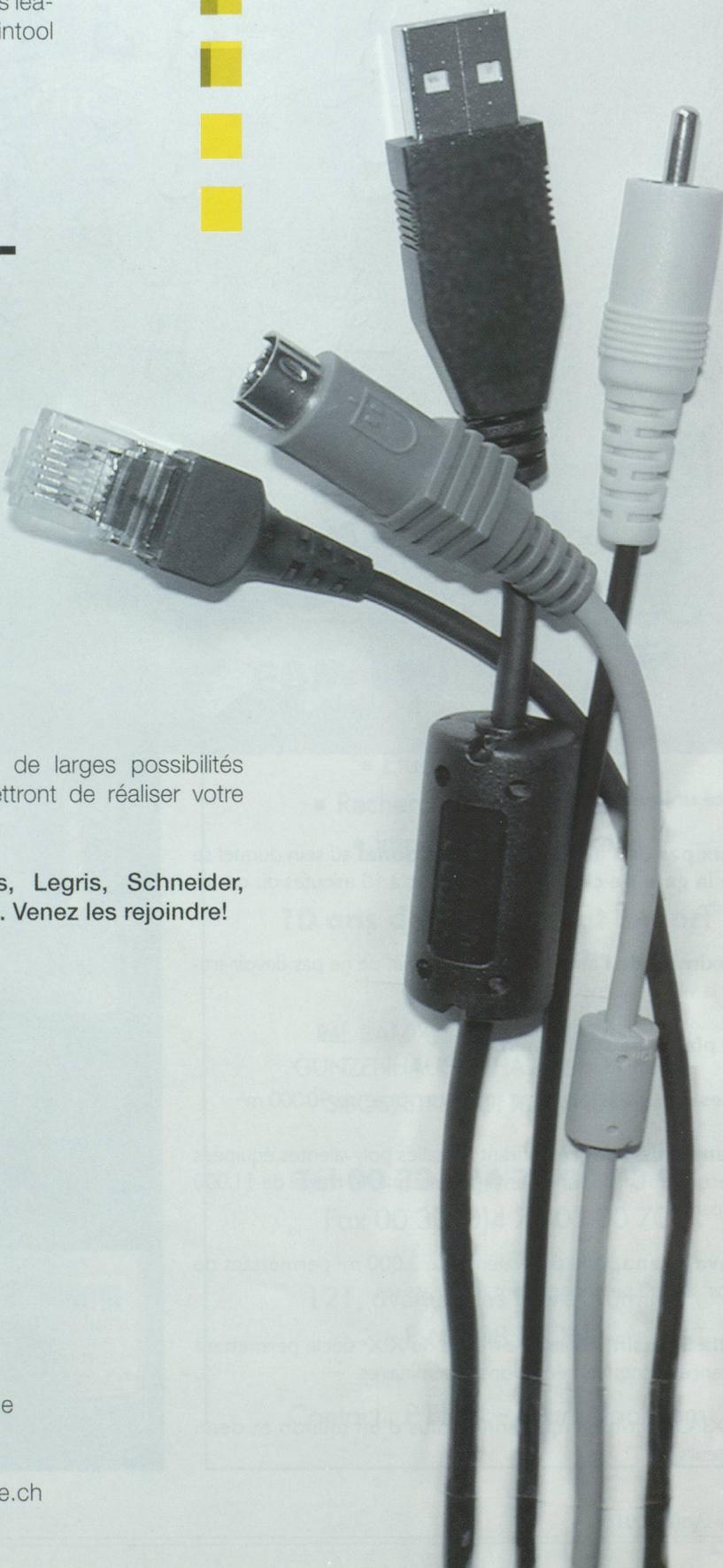
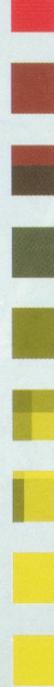




photo CERN

Vue aérienne du domaine du CERN. Trois anneaux sont visibles le plus petit indique l'emplacement du PS, le moyen représente le tunnel SPS d'une circonference de 7 km et le plus grand le tunnel du LEP d'une circonference de 27 km

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit du plus grand centre mondial de recherche en physique des particules, il a été créé en 1954 par 12 pays. Aujourd'hui 20 pays sont associés ce qui constitue un exemple de collaboration internationale.

Le budget pour l'année 2001 est supérieur à CHF 1 milliard.

Qu'y fait-on ?

La mission du CERN est la recherche pure, l'étude des plus petits constituants de la matière, les particules fondamentales afin de découvrir les lois qui régissent l'univers. Les collisions frontales des particules accélérées dans les machines du laboratoire atteignent des densités d'énergie proches de celles qui prévalaient sans doute juste après le "big bang". Elles permettent de créer les particules élémentaires qui peuplaient ces premiers instants de l'Univers. Des détecteurs, construits autour des points de collision, enregistrent la brève existence de ces particules et reconstituent ainsi certains instants de l'évolution de l'Univers primordial.

Comment le fait-on ?

Pour cela, le laboratoire met à la disposition des chercheurs des instruments scientifiques à la pointe de la technologie. Ce sont des accélérateurs de particules qui accélèrent des particules infimes à des vitesses proches de celle de la lumière et des détecteurs qui permettent de rendre ces particules visibles.

Un nouveau grand collisionneur de hadrons véritable défi technologique sera mis en service en 2006 : le LHC.

Les expériences conçues et réalisées par des centaines de scientifiques se font 24 heures sur 24 pendant plusieurs mois, voire plusieurs années,

A-t-on trouvé quelque chose ?

Le CERN a donné au monde, entre autres, des avancées aussi variées que l'imagerie médicale et le World-Wide Web.

La physique des particules a été révolutionnée par l'invention de la chambre proportionnelle multi-fils qui a valu le prix Nobel au physicien Georges Charpak ; elle trouve de nombreuses applications notamment dans le diagnostic médical et dans certaines thérapies de cancers.

Le Canton de Genève des équipements exceptionnels LE CERN

... à l'aile d'oiseau soufflant... (et au bout de la passion) pour... (et pour se prolonger ? Philippe ROCHAT) ... la science, la culture, la... (et pour faire son métier aux chevaux ? ROBERT HOMM)

Où est-ce ?

Le CERN est situé à l'ouest de Genève, à cheval sur les territoires français et suisse.

Qui travaille au CERN ?

Il emploie environ 3.000 personnes, administrateurs et secrétaires, techniciens et ingénieurs, ouvriers qualifiés et services annexes qui conçoivent et construisent la machinerie sophistiquée, en assure le fonctionnement, mettent en œuvre les expériences, analysent et interprètent les résultats.

Environ 7.000 scientifiques représentant 500 universités de 80 nationalités viennent chaque année au CERN pour mener leurs travaux de recherche.

Il joue également un rôle important dans la formation technique de pointe en permettant à plus de 200 jeunes scientifiques de recevoir un doctorat ou un autre diplôme. 50 % d'entre eux quitteront ensuite le CERN pour faire carrière dans l'industrie.

Saviez-vous qu'au CERN ?

- de l'antimatière est produite de façon courante (+ de 10 millions de particules par seconde)
- se trouve le plus gros aimant du monde, plus lourd que la Tour Eiffel
- le plus grand accélérateur a une circonférence de 27 kilomètres et que les particules circulant à une vitesse proche de celle de la lumière en font le tour plus de 11.000 fois par secondes
- les détecteurs ont la taille d'immeubles de quatre étages
- plus de 1.800 physiciens travaillent sur la plus grande expérience actuellement en préparation pour le prochain accélérateur et que cette expérience générera autant de données que si chacun, sur terre, passait simultanément 10 coups de téléphone !

Gastronomie

par Nicolas de RABAUDY

BONNES ADRESSES DU MICHELIN 2001

La Ferme de mon Père à Megève :	04 50 21 01 01
L'Auberge de l'Eridan à Annecy :	04 50 62 24 00
Alain DUCASSE au Plaza :	01 63 67 65 00
Le Bristol :	01 53 43 43 00
Le Cinq au Georges V :	01 47 23 54 00
Le Relais Louis XIII à Paris :	01 43 26 75 96
Les Mouscardins à Saint Tropez :	04 94 97 29 00
Le Relais de Bracieux, M ROBIN :	02 54 46 41 22
Jean BARDET à Tours :	02 47 41 41 11
La Côte Saint Jacques à Joigny :	03 86 62 09 70
Le Violon d'Ingres à Paris :	01 45 55 15 05



Alain DUCASSE, Alain DUTOURNEAU, Michel GUERARD, trois grands de la cuisine française.

Peut-on dire que le Michelin, le principal guide du voyageur en France (500.000 exemplaires) demeure l'instrument indispensable pour être assuré d'un gîte agréable et d'un couvert plaisant ? En dépit des cinglantes critiques qui ont salué la sortie du Guide Rouge 2001, le Michelin reste fiable, peut-être plus pour l'hôtellerie que pour la restauration.

L'édition 2001 consacre le Chef Marc VEYRAT qui décroche trois étoiles d'un coup (rarissime) à Megève pour La Ferme de mon Père ouverte en décembre 1999. Le Savoyard au chapeau noir de berger a réussi ce que le Chef Alain DUCASSE avait obtenu en 1997 / deux fois 3 étoiles. VEYRAT pour l'Auberge de l'Eridan près d'Annecy et la Ferme de mon Père à Megève égale ce que DUCASSE avait réussi pour le Louis XV à Monaco et pour le Restaurant Alain DUCASSE à Paris XVI^e.

Pouvait-on laisser deux stars de la haute cuisine au sommet de la pyramide ? Non a pensé le Michelin. Et dans le Guide Rouge de cette année, le landais DUCASSE qui gère 14 restaurants dans le monde (un seul à lui en toute propriété, l'Auberge de Moustiers en Haute Provence) a été rétrogradé à Monaco où le Louis XV perd une étoile, mais le Plaza où DUCASSE s'est installé se voit couronné d'une troisième étoile, seulement cinq mois après la reprise en main de la salle à manger du Palace de l'avenue Montaigne.

Le sacre du Plaza, seul grand hôtel français à avoir un restaurant triplement étoilé, montre à l'évidence les progrès fantastiques accomplis par les chefs de palaces "cinq étoiles". Au Bristol, Eric FRECHON décroche la seconde étoile qui récompense une cuisine personnalisée et classique à la fois. Manuel MARTINEZ, ancien chef de la Tour d'Argent qui ne retrouve pas sa troisième étoile reçoit la seconde dans son Relais Louis

Revenez vous

Avec l'arrivée de l'horizon bleu

XIII, en bordure de la Seine (excellent menu au déjeuner à 290 FF) tout comme Philippe LEGENDRE au Cinq du Four Seasons Georges V – là aussi une manière d'exploit car il y a 90 cuisiniers dans ce palace rénové de fond en comble – et jusqu'à 600 couverts par jour en comptant les banquets et autre service en chambre.

Parmi les tables que le Michelin 2001 a étoilé, il faut citer Les Mouscardins à Saint-Tropez relooké par Laurent TARRIDEC, Bernard ROBIN à Bracieux dans le Val-de-Loire et Jean BARDET à Tours qui retrouve sa seconde étoile et sa place dans le Guide après une année de purgatoire.

Parmi les "déclassés", deux injustices flagrantes : La Côte Saint Jacques à Joigny qui perd une étoile (la 3^e) alors que le Relais & Château a été déplacé de l'autre côté de la Nationale 6 – au bord de l'Yonne. Pourquoi sanctionner Jean-Michel LORAIN, talentueux chef-patron alors que l'établissement est flamboyant neuf ?

Au Violon d'Ingres, Christian CONSTANT voit sa seconde étoile envolée – pour des raisons qui restent mystérieuses. Les verdicts du Michelin sont impénétrables...



Philippe ROCHAT

son bras droit, le brun et athlétique ROCHAT lequel s'endettait pour de longues années; succéder au maître GIRARDET n'était pas une mince affaire, un défi à risques.

La maestria de GIRARDET, son génie tout de simplicité, sa gamme de plats inoubliables (rognons de veau Bolo, foie chaud à la ciboulette, daurade à l'huile d'olive, soufflé arachnéen aux fruits de la passion) pouvaient-ils se prolonger ? Philippe ROCHAT, pendant dix-sept ans avait-il la carrure, le souffle, la créativité de son maître aux cheveux blancs comme neige ? ROBUCHEON, en France sacré cuisinier du siècle par Gault Millau avec BOCUSE et GIRARDET n'a pas eu de successeur digne de lui : il n'a que de bons disciples (Eric LECERF à l'Astor à Paris, Frédéric ANTON au Pré Catelan au Bois de Boulogne). Tellement de fins palais, de gourmets exigeants gardaient d'un ou plusieurs repas des souvenirs inoubliables : ROCHAT

sera-t-il à la hauteur ?

Après une année de tâtonnements, d'angoisses nées d'une désaffection du public suisse, ROCHAT rebâtit la carte en préservant les plus demandées des spécialités de GIRARDET. Il se coule dans le moule, aménage la salle à manger; celle de l'hôtel de ville de Crissier et réussit à garder la totalité du personnel. Son épouse Francesca, championne olympique de course à pied le seconde, et sa renommée va contribuer à la mise en orbite de son époux, un chef rigoureux, obsédé par la qualité des produits de saison. D'un naturel réservé, ROCHAT va déployer une énergie, une volonté de relever le défi, de se montrer à la hauteur qui va susciter l'enthousiasme des mangeurs suisses (et d'ailleurs). En trois ans, le style de ROCHAT va s'imposer en majesté : les bons connaisseurs du goût GIRARDET ne regrettent plus l'astre Fredy.

Comment ? Pourquoi ? L'art de ROCHAT c'est la magistrale mise en valeur des matières premières. Sans chichis ni fantaisies gratuites. Des huîtres au caviar baignées dans une crème cressonnette, un simple œuf aux truffes blanches d'Alba, le canard rouennais à la bigarade et fondue de légumes, ROCHAT respecte le produit et l'embellit de façon époustouflante. Tout est goûteux, savoureux, délicat sans préciosité dans sa manière. Le secret de ce maestro effacé : "j'aime tant faire plaisir" !

Doit-on s'étonner qu'un Suisse devance tous les cuisiniers français – une opinion répandue chez les plus aigus des chroniqueurs de gastronomie ? Que non : la base du style ROCHAT, c'est la cuisine française, la technique, le sens du détail et de la cuisson juste. Avec la touche de génie en plus.

PHILIPPE ROCHAT EST-IL LE PLUS GRAND CUISINIER DU MONDE ?

En 1997, Fredy GIRARDET - le plus fameux cuisinier suisse, le premier dans l'histoire à avoir égalé les ténoirs français dont Joël ROBUCHON son ami - cédait son restaurant de Crissier, à 7 km de Lausanne à son fidèle second Philippe ROCHAT. Le grand Fredy qui fut le premier chef helvète à avoir décroché les trois étoiles du Michelin suisse décidait de prendre sa retraite et passait le flambeau à

Restaurant ROCHAT
9, rue de l'Yverdon - CRISSIER – SUISSE
Tél. 00 41 (0)21 634 05 05
Fermé Dim.Lun. - Menu CHF 200

Bienvenue sur nos lignes !



**Plus de 40 destinations
en Europe**

**Près de 25 destinations
directes au départ
de Genève**

Depuis l'aéroport de Genève Cointrin, Crossair couvre toute l'Europe ! Avec près de 25 destinations en vols directs et 40 via notre plate-forme de Bâle-Mulhouse, Crossair vous propose les meilleurs départs pour vos voyages, qu'ils soient touristiques ou professionnels. Le service en plus.



Informations et réservations auprès de votre agence de voyages ou de Crossair, tél. : 0 848 85 2000. Réservations groupes : 0 848 87 2000, www.crossair.com

Réveillez votre côté Sud

Avec l'introduction de l'horaire d'été le 25 mars dernier, Crossair propose pas moins de 4 nouvelles destinations en vol direct au départ de l'Aéroport International de Genève.

Varsovie est ainsi reliée quotidiennement à Genève, mettant la capitale polonaise à deux heures et demie de la Cité de Calvin.

Autre grande nouveauté, Crossair offre deux vols quotidiens à destination de Barcelone – opérés par un Avro-RJ-100 Jumbolino – selon une fréquence "tôt-tard" qui permettra un aller-retour dans la capitale catalane durant la même journée.

Enfin, Tunis et Casablanca sont respectivement desservies par trois et quatre vols hebdomadaires également opérés par des Avros-RJ-100 Jumbolino, mettant ainsi le continent africain aux portes de Genève.



Bienvenue dans l'avenir : l'Embraer ERJ 145

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, Crossair a mis en service l'Embraer ERJ 145. Cet avion de ligne ultra-moderne est un bi-réacteur de 49 places aux qualités éprouvées dont une centaine d'exemplaires sont déjà en service à travers le monde.

Grâce à la puissance de ses deux réacteurs, l'ERJ 145 peut voler à la même altitude que les avions de ligne long-courrier, au-dessus des nuages, dans les couches plus calmes de l'atmosphère.

Ce nouvel avion présente en outre tous les avantages traditionnellement offerts par Crossair : des sièges en cuir bicolore confortables, des compartiments à bagages spacieux et une cuisine de bord pour la restauration chaude en vol.

Crossair a commandé un total de 25 avions de ce type. Cette flotte sera utilisée principalement sur des lignes assez longues en temps de vol où l'Embraer ERJ 145 remplacera les Saab de plus petite taille et de moindre rapidité.

Avec l'introduction de l'horaire d'été 2001, Crossair opère cet appareil au départ de Genève vers Alicante, Bâle, Bordeaux, Madrid, Malaga & Séville.



Monument national

Office du Tourisme Genève / Frank Auberson

La place financière genevoise

**Par Michel Y. Dérobert, Délégué du Groupe
ment des Banquiers Privés Genevois**

et le secret bancaire



Jardin anglais

© Pierre-Alain Champod

L'importance économique de la place financière en Suisse et à Genève

Au plan suisse, l'industrie financière représente environ 12% du produit intérieur brut (PIB), 20% des recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes, 5 à 6% de l'emploi. A Genève, cette même industrie contribue au quart du PIB, elle fournit 12% des places de travail et plus du tiers des recettes fiscales. Et encore, ces chiffres ne concernent que les 130 banques genevoises.

Or les banques ne sont pas les seuls acteurs financiers de la place. Il y a aussi les professions para-bancaires comme les gestionnaires de fortune indépendants, les fiduciaires, les avocats et les nombreuses sociétés d'informatique spécialisées dans la gestion de fortune. Ce secteur para-bancaire – qu'on pourrait considérer comme le deuxième cercle de la place financière – vient grossir les chiffres qui viennent d'être mentionnés.

Au delà de la place financière à proprement parler, il existe encore un troisième cercle qui lui est fortement lié. Car la clientèle des banques fait vivre de nombreux secteurs : hôtels, restaurants,

commerces de détail, écoles privées, cliniques privées, etc. La gestion de fortune constitue l'essentiel de l'activité de la plupart des banques genevoises et, au fil des années – ou même des siècles puisque c'est une très ancienne tradition genevoise –, Genève est devenue la première place mondiale en matière de gestion de fortune privée.

Portée et limites du secret bancaire

L'importance économique des places financières genevoise et suisse a été démontrée ci-dessus. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le succès des banques suisses suscite une réelle convoitise, qui se manifeste notamment sous la forme de critiques à l'encontre du cadre juridique qui régit leur activité. Ces critiques visent en particulier le secret bancaire.

Ces critiques sont infondées et relèvent même, dans bien des cas, de la pure calomnie. Certaines s'attaquent à des mythes, c'est-à-dire à des états de fait imaginaires dont on se plaît à perpétuer l'illusion. C'est notamment le cas lorsque l'on présente le secret bancaire suisse comme propre à faciliter le blanchiment de fonds. >>>



© Franck Auberson

Grand Théâtre de Genève



Office du tourisme Genève Donald Stumpf

►►► Ceci relève de la légende, pour la simple raison que le blanchiment constitue un crime, défini lui même comme un acte dérivé d'un autre crime. Or le secret bancaire n'offre aucune protection contre les investigations criminelles : les banquiers sont obligés de témoigner dans ce type d'enquêtes.

Une autre critique présente la Suisse comme une terre d'asile pour **l'argent des dictateurs**. Sur ce point, il faut dire que les dictateurs enrichis ont un point commun avec tous les autres investisseurs : leurs fonds sont d'habitude investis dans des places financières internationales. Rares sont les potentats qui choisissent de placer leur argent en Mongolie extérieure ou en Ouzbékistan. New York, Londres, voire même Genève, sont des destinations plus logiques.

Mais la différence qui existe entre notre place financière et les autres est que la Suisse demeure, à ce jour, le seul pays qui dispose d'une base juridique spécifique et contraignante à l'encontre des banques qui ne feraient pas preuve de toute la diligence voulue en présence de ce type de fonds. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle c'est en Suisse et pas ailleurs qu'a été découverte la fameuse "affaire Abacha", qui a causé l'an dernier le scandale

qu'on connaît. On sait maintenant que l'argent soustrait par ce général nigérian avait transité par diverses autres places financières ou qu'il y avait été investi.

Enfin, on ose à peine citer une image d'Epinal qui apparaît régulièrement dans les romans et les productions de Hollywood : les fameux **comptes à numéros**. C'est ici qu'il faut rappeler que l'une des exigences les plus importantes imposées aux banques suisses est qu'elles doivent connaître l'ultime bénéficiaire économique de tout compte. Ceci ressort d'un texte qui est pratiquement l'ancêtre de toutes les règles anti-blanchiment, la "Convention relative à l'obligation de diligence des banques" adoptée en 1977 et modifiée plusieurs fois depuis lors.

Dans la lutte contre la criminalité financière, la Suisse se trouve donc à l'avant-garde et non pas en queue de peloton !

AIG Private Bank

UN ACTEUR DE NICHE DOTÉ D'IDÉES D'INVESTISSEMENT ALTERNATIVES

AIG Private Bank, une banque privée suisse fondée en 1965 à Zurich, est spécialisée dans la gérance de fortune et le conseil en placement pour les clients privés et institutionnels du monde entier. Filiale de American International Group, Inc., qui est, elle, classée "AAA" resp. "Aaa" par les agences de notation renommées que sont Standard & Poor's et Moody's.

La culture d'entreprise de AIG Private Bank lie les valeurs traditionnelles qui caractérisent la place financière suisse et la puissance d'innovation ainsi que le professionnalisme de ses collaboratrices et collaborateurs. Grâce à ses centres de compétence ciblés que sont le Private Banking, Asset Management, Fund Management, Concept Fund Banking et Trading, la banque propose des solutions individuelles et structurées adaptées aux besoins de ses clients. Ses idées d'investissement alternatives, que AIG Private Bank applique dans des produits innovants, constituent l'un de ses points forts.

La discréetion, des solutions taillées sur mesure ainsi qu'une prise en charge attentive constituent le cœur de la philosophie des services du Private Banking. Celui-ci s'adresse de manière ciblée à des clients privés fortunés, qui attachent une importance particulière à la prise en charge personnalisée par un interlocuteur sûr. L'Asset Management suit en permanence l'évolution des marchés économiques et financiers au niveau international. Il observe et surveille les développements actuels et détermine les stratégies de placement de la banque. Les spécialistes en placement de l'Asset Management gèrent les avoirs de clients institutionnels

importants tels que les caisses de pension et les assurances. AIG Private Bank dispose, avec sa filiale AIG Fondsleitung (Schweiz) AG, d'un centre de compétences professionnel pour les fonds de placement. Sur la base d'une large palette de fonds constituée de fonds de placement propres à la banque, de nombreux autres fonds de placement extérieurs ainsi que de l'intégration au réseau mondial du groupe AIG, le *Fund Management* offre, en matière de fonds, des prestations étendues. Pour les investisseurs privés souhaitant optimiser leurs avoirs ou réaliser, également avec de petits montants placés, une croissance de la valeur à long terme, le *Concept Fund Banking* met à disposition des concepts de financement, stratégies d'investissement et fonds de placement variés. Ceux-ci sont déterminés en fonction des besoins individuels en matière de placement, du profil de risque personnel et de l'horizon de placement souhaité. Grâce au *Trading* équipé de la technologie la plus moderne et à l'accréditation à la Bourse suisse SWX, AIG Private Bank est en mesure de réagir immédiatement aux conditions changeantes du marché. La division commerciale de la banque traite l'ensemble des opérations boursières pour le compte de la clientèle.

"Nous nous considérons, dans notre offre, comme un acteur de niche", explique Eduardo Leemann, Chief Executive Officer de AIG Private Bank. "Nous souhaitons surprendre grâce à des idées d'investissement innovantes et renforcer notre positionnement en tant que banque privée suisse. Fondée en 1999 par AIG Private Bank, AIG Private Equity Ltd., une société de participation suisse investissant dans des entreprises ambitieuses, constitue un exemple de l'extension ciblée de nos produits innovants. Et nous pouvons compter dans la voie de la compétition sur le soutien de notre excellent réseau." En tant que filiale de American International Group, Inc., AIG Private Bank est intégrée au réseau mondial du groupe AIG et profite de son savoir-faire international. L'entreprise mère, dont le siège est à New York, a débuté ses activités en 1919. Elle est considérée comme l'une des premières entreprises américaines de services financiers et d'assurances actives au niveau international et emploie 55.000 collaboratrices et collaborateurs dans près de 130 pays. AIG Private Bank a été fondée en 1965 et possède ses propres filiales et représentations à Genève, Lugano, Hongkong, Singapour et São Paulo.

C'est à juste titre que le siège principal de la banque se trouve dans la métropole financière suisse de Zurich. La Suisse, en tant que place financière et boursière, occupe au niveau international une position dominante sur le marché et jouit d'une réputation importante. Les investisseurs privés et institutionnels profitent de la stabilité politique et économique du pays ainsi que du standard de sécurité élevé garanti par la surveillance stricte de la Commission fédérale des banques. Depuis son déménagement en février 2000 dans un nouveau bâtiment doté de la technologie la plus moderne et offrant de vastes locaux, AIG Private Bank est à même d'accueillir sa clientèle dans un environnement discret et plaisant à quelques minutes à pied seulement de la Bahnhofstrasse. La banque présente dans les locaux de son nouveau siège principal des œuvres contemporaines dues à des artistes nationaux et internationaux. Dans le cadre de ses activités de sponsoring, elle s'engage également de manière ciblée en faveur de l'art contemporain, en soutenant la publication de catalogues d'art de grande qualité.

La succursale de Genève, pour sa part, souhaite la bienvenue à ses clients et visiteurs en plein centre de la rue du Rhône et à deux pas du parking sous-lacustre. Elle dispose d'une équipe dynamique répondant aux besoins de la clientèle francophone, hellène, ispanique, moyen et proche-orientale. Son objectif est d'être flexible, proche de ses clients, attentif à leurs besoins avec une volonté ferme de leur fournir un service irréprochable.



Groupe de conseil clients Genève de gauche à droite :
Myriam Thoms-Ponti - Katri Koby - Sandra Norman
André Reichlin, Branch Manager
Pierre Buholzer - Gerold Wirth.

"Notre philosophie d'entreprise se fonde sur le fait que chaque client a droit à la qualité la plus élevée", souligne Eduardo Leemann. Afin de satisfaire à cette prétention, toutes les collaboratrices et collaborateurs de AIG Private Bank ont la possibilité de participer au programme de formation et de perfectionnement professionnel permanent de notre "Université" interne, AIG University. Axé sur les spécificités de la branche et sur le développement de la personnalité, le programme est suivi depuis son introduction de manière intensive.

Le groupe AIG Private Bank a réalisé en 2000 le meilleur résultat de son histoire. Le bénéfice brut a augmenté de 55 % à CHF 38.9 millions. Le bénéfice net consolidé s'est accru de 60 % à CHF 21.7 millions. Les avoirs administrés pour le compte de nos clients ont atteint un nouveau sommet en augmentant de 20 % par rapport à 1999.

Les domaines clés de la banque, Private Banking, Asset Management, Trading, Alternative Investments ainsi que Concept Fund Banking ont tous réalisé une contribution au résultat sensiblement plus élevé. Dans l'ensemble, le résultat d'exploitation s'est accru de CHF 29.5 millions pour atteindre CHF 116.0 millions (CHF 86.5 millions en 1999). La réussite de la croissance se reflète également dans le nombre des collaboratrices et collaborateurs, qui est passé de 245 à 300 au cours des 12 derniers mois.

AIG Private Bank Ltd.

Rue du Rhône 62 - Case postale 3756 - CH-1211 Genève 3 - Suisse
Tél.: +41 (22) 318 44 44 - Fax: +41 (22) 318 44 45 - www.aigprivatebank.com



Banque Cantonale de Genève (France) SA

Hommes d'expérience et de différence

Au centre de notre engagement



constituer l'identité
d'une grande région -

Financement à moyen et long terme des entreprises

Financement de l'immobilier pour les professionnels

Conseil en gestion de patrimoine

Un savoir faire unique : les sociétés fiduciaires

Entretien avec
Dominique Rivolet,

Président de l'Ordre Genevois de la Chambre Suisse des Experts-comptables, fiduciaires et fiscaux

CHAMBRE FIDUCIAIRE
Chambre suisse des experts-comptables, fiduciaires et fiscaux

En Suisse, le terme "Fiduciaire" n'est pas un terme protégé, il ne représente pas une profession à part entière.

Au niveau de la Confédération, la Chambre Fiduciaire regroupe environ 5 000 membres individuels et entreprises professionnelles. Elle régit la profession d'expert-comptable, expert fiduciaire et expert fiscal diplômé.

Les gérants de fortune ont également leur organisation professionnelle A.S.G. :
"l'association suisse des gérants de fortune"

Les membres de la Chambre Fiduciaire sont des experts qui cumulent plusieurs qualifications et diplômes :

- Expert comptable diplômé
- Expert fiscal diplômé
- Expert fiduciaire diplômé

Si l'audit reste l'activité de base des experts-comptables, l'expert fiscal est un conseiller et un représentant pour tous les secteurs du droit fiscal (impôts directs et indirects) y compris le droit fiscal intercantonal et international.

L'expert fiduciaire diplômé a pour tâche de procurer aux P.M.E. un service de conseil global dans les activités précitées mais également en organisation informatique ou en évaluation d'entreprises.

Le but de la Chambre Fiduciaire est de :

- Réunir les personnes diplômées et compétentes exerçant leur activité dans le ressort d'un Canton
- Promouvoir la profession, sauvegarder son éthique et son indépendance
- Défendre les titres ainsi que les intérêts professionnels de ses membres
- Edicter des règles professionnelles et s'assurer de leur respect

Les personnes pratiquant la profession doivent mériter la confiance, maintenir leurs connaissances professionnelles à jour, n'accepter de mandat que si elles sont certaines d'avoir la capacité de les exécuter et, bien entendu, respecter scrupuleusement le secret professionnel.

Le montant des honoraires pratiqués doit correspondre aux normes éditées par la Chambre. Un Tribunal d'honneur est chargé de faire respecter ces règles et de sanctionner les éventuelles fautes professionnelles.

Les personnes exerçant cette profession peuvent s'adjointre des collaborateurs en nombre limité et demander l'avis d'experts, mais ils sont entièrement responsables de leurs travaux.

L'ordre genevois de la Chambre Fiduciaire compte environ 570 membres.



Un lieu emblématique de Genève : le siège européen de l'ONU.

Office du Tourisme Genève Baud V Moydell

Les organisations internationales contribuent au renom de la ville

Genève – Berceau du Droit Humanitaire

En 1863, Gustave MOYNIER, Henry DUNANT et plusieurs personnalités genevoises, dont le Général Guillaume-Henri DUFOUR fondent le "Comité International de Secours aux Militaires Blessés" qui devient "Comité International de la Croix Rouge" CICR.

La première Convention de Genève est signée en 1864, elle marque la naissance du droit humanitaire international.

En 1919 lors de la Conférence de Paris, il est décidé de créer la Société des Nations et de fixer son siège à Genève. "L'esprit de Genève" souffle alors sur le monde qui arbitre le destin de l'humanité par le règlement pacifique des conflits.

A la fin de la seconde guerre mondiale, en 1946, c'est tout naturellement Genève qui sera choisie pour fixer le siège de l'Organisation des Nations Unies.

Les conventions de 1949 constituent le fondement de l'ONU complétées par les protocoles additionnels de 1974 relatifs à la désignation des puissances protectrices.

A ce jour l'ONU compte 189 Etats membres dont 147 sont représentés à Genève

GENÈVE : VILLE DE CONGRÈS



Musée de la Croix Rouge

Office du tourisme Genève

Genève est l'une des principales villes de conférences et de congrès du Monde, 3.300 réunions internationales ont eu lieu dans la ville au cours de l'année écoulée auxquelles ont participé plus de 130.000 experts et délégués de tous pays.

24 organisations internationales sont établies en Suisse dont 19 ont leur siège à Genève :

7 institutions spécialisées dans le système onusien : BIE/UNESCO, OIT/BIT, OMM, OMPI, OMS, UIT

12 organisations internationales hors du système onusien : AELE, BITH, CERN, CICR, COUR OSCE, CS, FISCR, OIM, OIPC, OMC, UIP, UPOV.

En outre, 3 organisations quasi gouvernementales sont établies à Genève avec accord de nature fiscale : IATA, ACI, SITA, ainsi que quelque 170 organisations non gouvernementales.

A ces organisations correspondent plus de 200 représentations accréditées.

17.100 fonctionnaires internationaux sont en poste, auxquels il convient d'ajouter environ 3.800 membres de missions, représentations et délégations permanentes plus 900 fonctionnaires employés dans les organisations quasi gouvernementales citées plus haut, et 2.200 dans les organismes non gouvernementaux. Les emplois de l'économie privée générée par la présence de ces organisations sont estimés à quelque 14.000. Pas plus de 10 % de ces emplois sont occupés par des Suisses.

Le budget total des organisations internationales sises à Genève est de CHF 8 milliards dont 2.1 pour le coût salarial et les achats de biens et services qui bénéficient directement à la Ville et au Canton.

Entre 150 et 250 entreprises internationales ont leur siège à Genève et les créations sont quotidiennes.

On a ainsi une idée complète de l'importance économique que représentent les organisations internationales dans le canton de Genève.

La Confédération est représentée par deux missions permanentes auprès des organisations internationales :

1. La mission permanente de la Suisse près de l'OMC et de l'AELE dirigée par l'Ambassadeur Pierre-Louis GIRARD

2. La mission Suisse, placée sous la responsabilité de l'Ambassadeur François NORDMANN, représentant permanent de la Suisse près les organisations internationales a une double mission :

• La division multilatérale dirigée par l'Ambassadeur Christian FAESSLER assume toutes les tâches de la diplomatie multilatérale

• La division "Etat hôte" dirigée par l'Ambassadeur Bertrand LOUIS fonctionne comme un service du protocole de Ministère des Affaires Etrangères. Elle gère le statut d'environ 33.000 fonctionnaires internationaux, membres de missions permanentes et leur familles qui vivent sous le régime des priviléges et immunités diplomatiques sur le territoire de la Confédération.



Organisation mondiale du commerce

Rencontre avec Alain Frank, directeur des relations extérieures

Dès 1947, 23 pays avaient négocié des réductions tarifaires et signé l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) afin d'encadrer leurs relations commerciales. Jusqu'à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le 1^{er} janvier 1995, le GATT appliqué par plus d'une centaine de pays restera le cadre de référence des échanges commerciaux. Ce sera aussi l'enceinte privilégiée au sein de laquelle se dérouleront huit grandes négociations commerciales multilatérales et notamment les négociations d'Uruguay lancées à Punta del Este en 1986 et signées à Marrakech en avril 1994.

Les bénéfices de la libéralisation progressive des échanges organisée sous l'égide du GATT sont indéniables. Au cours des 50 dernières années, le volume des échanges commerciaux a été multiplié par 14 alors que le produit intérieur a été multiplié seulement par 6 environ.

La structure de la production et des échanges mondiaux a elle aussi changé. Plus de 20 % de la production mondiale est maintenant exporté contre 7 % au début des années 50.

Les négociations d'Uruguay ont produit des résultats majeurs : d'abord la création d'une véritable organisation, l'OMC, alors que le GATT n'était qu'un traité, des Accords qui couvrent non seulement le commerce des marchandises mais aussi les services et les droits de propriété intellectuelle liés au commerce et enfin un mécanisme de règlement des différends unique qui permet le respect des règles multilatérales et surtout empêche l'unilatéralisme.

Cependant, si les règles et disciplines s'imposent à tous les pays membres, des modulations spéciales, notamment des délais de mise en œuvre plus longs, ont été prévus pour les pays en voie de développement et en particulier pour les plus pauvres d'entre eux.

Les règles de l'OMC ne sont pas prises, comme certains le prétendent par d'obscurs fonctionnaires ou bureaucrates. C'est une organisation dans laquelle les gouvernements sont souverains et sont représentés à Genève par leurs ambassadeurs et tous les deux ans pour la Conférence ministérielle par leurs ministres. Les pays membres seuls ont un pouvoir de décision. Le processus est d'autant plus démocratique que les résultats des négociations menées par les gouvernements sont ratifiés par les parlements nationaux. Tout cela n'empêche pas, bien au contraire, que des efforts soient déployés pour développer les relations avec les différentes composantes de la société civile.

L'OMC comprend au 31 mai 2001 141 pays membres dont bien évidemment la Suisse. De plus une trentaine de pays négocient actuellement leur entrée et pas des moindres comme la Chine et la Fédération de Russie par exemple. Ces demandes montrent l'intérêt de tous ces pays pour le système multilatéral.

L'Organisation Mondiale du Commerce est un système conçu pour poursuivre de façon régulière par l'entremise de négociations multilatérales l'effort réglementaire et l'ouverture progressive des marchés. Il offre ainsi aux opérateurs économiques la sécurité et la prévisibilité dont ils ont besoin lorsqu'ils investissent, produisent, commercent.

Les Accords sur l'agriculture et les services conclus lors des négociations d'Uruguay prévoient que dès l'an 2000 un nouvel effort de libéralisation devait être entrepris dans ces secteurs. C'est en ayant cette perspective à l'esprit que les pays membres de l'OMC avaient préparé la Conférence ministérielle de Seattle afin de lancer éventuellement à cette occasion une nouvelle négociation multilatérale. Seattle, malheureusement, restera plus dans les mémoires comme l'occasion d'une grande manifestation contre la mondialisation. Pourtant ce n'est pas cette manifestation qui est à l'origine de l'échec de la conférence mais bien les divergences trop grandes entre les pays membres pour lancer une nouvelle négociation.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE Rue de Lausanne 154 - CH-1211 Genève 21

Directeur général : **Mike MOORE**

141 pays membres
création 1^{er} janvier 1995
effectif du secrétariat : 550 personnes
budget 2000 : CHF 127 millions

Fonctions :

- administration des accords commerciaux de l'OMC
- cadre pour les négociations commerciales
- règlement des différents commerciaux
- suivi des politiques commerciales nationales

Les pays membres de l'OMC ont commencé à préparer la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra au Qatar du 9 au 13 novembre prochain. Sans doute beaucoup de préoccupations qui se posaient avant Seattle se reposent aujourd'hui en ce qui concerne le lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales.

Pour le Directeur général de l'OMC, M. Mike MOORE, ancien Premier Ministre de Nouvelle-Zélande, à la tête de l'organisation depuis 1999, l'économie mondiale connaissant actuellement un ralentissement, le lancement de ce nouveau cycle de négociations créerait la confiance pour éviter une prolifération d'accords bilatéraux mais aussi pour renforcer les règles multilatérales et poursuivre l'ouverture progressive des marchés.

Plus que jamais dans l'histoire du système de commerce multilatéral chacun reconnaît la nécessité de prendre en compte les besoins des pays en voie de développement et notamment des plus pauvres.

Il est en effet indispensable d'aider ces pays. On oublie trop facilement que 800 millions de personnes vivent aujourd'hui avec moins de un dollar par jour et que les exportations des pays les plus pauvres représentent à peine 0,5 % du commerce mondial. Il est essentiel de les aider à exporter leurs produits principalement agricoles et textiles, même s'il s'agit de secteurs sensibles dans nos secteurs industrialisés. Il est également indispensable de leur donner une assistance technique appropriée. L'OMC, associée à d'autres organisations internationales, a mis en place des programmes et des centres de références grâce à internet, afin de les aider à s'intégrer dans le système de commerce multilatéral mais aussi leur permettre d'accéder à toutes les informations qui leur sont nécessaires.

Pour l'OMC, c'est une chance de bénéficier de l'hospitalité genevoise et de pouvoir travailler dans des conditions particulièrement propices auxquelles l'"Esprit de Genève" contribue tant.

La mondialisation suscite intérêts et passions, espoirs et craintes. Heureusement, cet "Esprit de Genève" imprègne toutes les organisations internationales. Ensemble, en coordonnant leurs efforts, elles peuvent répondre aux attentes des populations dans notre monde global caractérisé par la rapidité des changements. Le besoin de règles ne s'est jamais autant fait sentir pour aider à mieux en contrôler les effets négatifs. S'agissant du commerce mondial l'OMC a un rôle essentiel à jouer. Elle est devenue aujourd'hui le seul rempart contre la loi du plus fort, le seul arbitre au-dessus des intérêts sectoriels qui protège tous ses membres.

L'OMC en succédant au GATT en 1995 est restée à Genève alors qu'elle aurait pu s'installer à Bonn. Les autorités cantonales et fédérales ont dû repenser dans l'urgence le rôle que devait jouer l'Etat hôte. La mise à disposition du Centre William Rappard, l'accès au travail pour les conjoints de fonctionnaires, le centre d'accueil ont pesé lourd dans la balance à l'heure du choix.

Grâce à l'OMC, Genève a su maintenir son rôle, c'est le lieu privilégié de contact entre les Nations Unies et l'Union Européenne.

L' Alsace

qualité de vie et dynamique de croissance

Située au cœur de l'Europe, aux portes de la Suisse et de l'Allemagne, l'Alsace est la région de France la plus ouverte aux investissements internationaux avec plus de 600 entreprises étrangères implantées.

Des infrastructures performantes y assurent une proximité aux grands marchés européens. L'internationalisation de l'économie alsacienne est une réalité confirmée par deux facteurs : la forte pénétration des capitaux étrangers et les performances largement confirmées à l'exportation, avec un commerce extérieur par tête d'habitant 2 fois plus important que la moyenne nationale, en grande partie grâce à ses relations privilégiées avec la Suisse et l'Allemagne.

Avec plus de 163.000 salariés dans l'industrie fin 1997, soit 26.5 % de l'emploi salarié total, l'Alsace est la troisième région française la plus industrialisée de France.

Le tissu industriel régional, qui compte plus de 5.300 établissements, se compose de nombreuses PME-PMI mais également d'un nombre considérable de grands établissements.

42 unités emploient plus de 500 salariés, dont 14 plus de 1.000.

CLARIANT, ENDRESS & HAUSER, EUROGLAS, GLASTRÖSCH, NOVARTIS, ROCHE, WELEDA, quelquesunes des enseignes suisses significatives ayant choisis l'Alsace comme terre d'accueil.

NOUVELLES TECHNOLOGIES : DES ACTIVITES EN CROISSANCE CONSTANTE

Les nouvelles technologies (NTIC) et l'électronique représentent un enjeu important pour le dynamisme industriel de l'Alsace.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALSACE, UN SECTEUR D'ACTIVITES TRES CONCENTRE

Avec 18.000 salariés, ce secteur emploie environ 11% des salariés de l'industrie alsacienne et constitue ainsi le 3^e employeur en Alsace.

La construction de véhicules automobiles est la principale activité du secteur, grâce à PSA Peugeot-Citroën à Mulhouse, 1^{er} employeur industriel de la Région.

D'où l'apparition de nouveaux emplois dans le domaine de la sous-traitance industrielle.

Parmi les implantations récentes on peut citer Faurecia à Pulversheim, travaillant pour Peugeot à la vitesse grand V.

L'ENVIRONNEMENT EN ALSACE, UN SECTEUR D'ACTUALITE

A l'heure actuelle, force est de constater une demande croissante en méthodes et moyens efficaces en terme de technologie de l'environnement, d'où l'émergence de nouveaux marchés pour les années à venir.

Utilisation rationnelle des énergies, mise en œuvre d'énergies régénératrices, recyclage des déchets, traitement de l'eau, des boues, mais également Engineering et conseils, Centres d'études et de recherche, font du secteur de l'environnement un marché d'avenir.

Votre Partenaire pour vos projets d'implantation et de développement

conseiller sur les dispositifs d'aides publiques

faciliter l'extension d'entreprises existantes favoriser les implantations nouvelles

CAHR

Comité d'Action économique du Haut-Rhin

125D, Avenue d'Alsace

F - 68000 COLMAR

Tel. : (00-33) 389 41 80 05

Fax : (00-33) 389 41 80 06

e.mail : oberelsass@cahr.tm.fr

Investitionsstandort Oberelsass

Lage Situation
im Herzen Europas
au cœur de l'Europe

Infrastruktur Infrastructures
leistungsstarkes Verkehrsnetz
réseau de communications performant

Forschung Matière grise
an der Spitze der französischen Wissenschaft
à la pointe de la recherche en France

Sprache Avantages linguistiques
zweisprachige Klassen ab Kindergarten
classes bilingues dès la maternelle

Know-How Savoir faire
Blick in die Zukunft : Gründung des Biovalley-Verein
regard vers le futur : naissance du concept Biovalley
www.biovalley.com

Rund 600 internationale Unternehmen haben seit 1960 das Elsaß, eine der führenden Industrieregionen Europas, als Investitionsstandort gewählt.

COMITÉ D'ACTION ÉCONOMIQUE DU HAUT-RHIN
WIRTSCHAFTSFÖRDERUNG OBERELSAß

125d, Avenue d'Alsace F - 68000 COLMAR

1, rue d'Alsace - B.P. 1187 F - 68053 MULHOUSE CEDEX

Tél. 33 3 89 41 80 05 - Fax 33 3 89 41 80 06
e.mail oberelsass@cahr.tm.fr

First Tuesday en Suisse romande

Ça "network" dans l'arc lémanique

Invitée au Lions Club de Genève le 15 mai dernier, l'initiatrice des First Tuesday en Suisse romande, Geneviève Morand est venue présenter l'incroyable essor de ces manifestations qui rassemblent des centaines d'entrepreneurs, porteurs de projet et investisseurs lors de chaque événement.

Ces rencontres, organisées depuis quatre ans, sont devenues une plate-forme incontournable dans la région romande en matière d'innovations technologiques, d'entrepreneurship et de management.

En témoigne la participation de plus de 650 personnes au dernier First Tuesday Genève consacré aux biotechnologies pour lequel ont été invité à s'exprimer Ernesto Bertarelli, CEO de Serono International, et Patrick Aebscher, président de l'EPFL (Ecole polytechnique de Lausanne).

Lieu de partage et d'échange de connaissances mais aussi véritable business accelerator, le concept First Tuesday s'articule autour de deux pôles essentiels :

- les conférences/débats
- le networking

Les conférences/débats avec des intervenants de haute qualité sur des thématiques internet, biotechnologie, nanotechnologie, marketing, corporate citizenship, grâce notamment à un partenariat académique qui réunit l'EPFL, l'Université de Genève, l'IMD (International Institute for Management Development), et le CERN.

The Elevator and Career pitch en début de séance donnent désormais la possibilité à de jeunes sociétés de se présenter et de trouver du financement, de développer des nouveaux partenariats. Les Career pitch aident les entreprises à recruter ou des personnes à se faire recruter.

A l'issue de chaque conférence, les deux heures de networking, lors de l'apéritif offert à tous les participants, permettent de créer un lieu de rencontre privilégié.



Lancés par **Geneviève Morand** sous le nom des "**Rendez-vous du tout numérique**" en avril 1998 à Genève, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève et le Club Suisse de la Presse à Genève, ces rendez-vous ont rejoint en 1999, en tant que ville fondatrice, le réseau international des First Tuesday qui compte aujourd'hui plus de 100 villes dans 40 pays.

First Tuesday en Suisse romande :

Tous les premiers mardis du mois à Genève
Tous les derniers mardis du mois à Lausanne
et aussi à Neuchâtel, Fribourg, Sion et Martigny

17h00-19h00 Conférence/débat
19h00-21h00 Networking

Entrée libre et gratuite sur inscription uniquement.
Pour recevoir toutes les invitations par e-mail
inscription sur www.rezonance.ch



Entretien avec Philippe-Jean Allamel

Vice-Président - SWX New Market

Le SWX New Market est le segment de marché de la SWX Swiss Exchange destiné aux entreprises suisses et étrangères, à forte croissance. Il offre à ces entreprises un accès simplifié au marché suisse des capitaux en même temps qu'il donne aux investisseurs la possibilité de bénéficier des résultats d'une croissance supérieure à la moyenne.

Des capitaux frais pour une croissance rapide

Pour les entreprises de :

■ Sciences de la vie

- Biotech
- Medtech
- Pharma
- Nutrition

■ Technologie de l'information

- Software
- Internet, e-commerce
- Communication

■ Micro et Nanotechnologie

Un marché dynamique

Le SWX New Market a pour base l'efficace système électronique de négoce ainsi que le cadre réglementaire internationalement reconnu de la SWX Swiss Exchange. Il offre à un large cercle d'investisseurs d'intéressantes possibilités de placer leurs capitaux dans des entreprises innovantes. Pour les sociétés de capital-risque, il représente une plate-forme idéale sur laquelle vendre leurs participations et réinvestir les capitaux ainsi libérés. Le SWX New Market ouvre également de nouvelles perspectives d'affaires à l'industrie des fonds de pension suisses et des fonds sectoriels spécialisés (private equity).

De nouvelles règles pour un nouveau marché

Le SWX New Market se propose d'accueillir des entreprises relativement jeunes et déterminées à s'imposer.

Les conditions d'accès à ce nouveau marché sont les suivantes :

- Les fonds propres doivent se monter à CHF 2.5 millions au moins.
- Un minimum de 20 % du capital-actions doit être disséminé représentant un minimum de CHF 8 millions.
- La société doit apporter la preuve de son activité pour un minimum de 12 mois.
- Une augmentation de capital est indispensable.
- Au moins 50 % du volume de l'émission doivent provenir de cette augmentation de capital.
- Les anciens actionnaires qui détiennent plus que 2% des voix ou du capital ne peuvent pas aliéner leurs titres dans les 6 mois qui suivent l'admission à la cote.
- Le market making doit être assuré par une banque afin d'assurer la liquidité.
- En matière de transparence et de publicité, les exigences sont particulièrement sévères car les sociétés doivent fournir des rapports trimestriels, les comptes doivent être établis selon les normes IAS ou US-GAAP afin de faciliter les comparaisons. La banque introductrice doit établir des rapports d'analyse au moins deux fois par an pendant les deux premières années qui suivent l'admission à la cote.
- Enfin les sociétés cotées au SWX New Market doivent rendre public tout événement susceptible d'avoir un impact sur les cours.

SWX New Market a été créé en juillet 1999

Il accueille aujourd'hui 16 entreprises de nationalités diverses :

- 9 suisses
- 2 américaines
- 3 israéliennes
- 1 néerlandaise
- 1 autrichienne

Dans le contexte actuel, l'indice du SWX New Market SNMI se maintient très honorablement comme l'indiquent les comparaisons avec diverses autres bourses européennes.

Dans un article du journal "Le Temps", (du 4 mai 2001) Robert WYSS, responsable de ce nouveau marché indique qu'il espère une reprise et l'entrée en bourse de 5 à 7 nouvelles sociétés avant la fin de l'année. Il indique également que la qualité des analystes et le profil des investisseurs intéressés par les secteurs de la biotechnologie et de la technologie médicale permettront d'attirer des sociétés étrangères actives dans ces secteurs, même si la baisse de valeur de certaines de ces sociétés a enclin les investisseurs à plus de prudence.

Mise en place des transactions virt-x

Trois bourses rivalisent aujourd'hui pour dominer la scène européenne :

- Euronext, née de la fusion des bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam,
- JIWAY a obtenu un statut de bourse mais ne suscite que peu d'intérêt
- virt-x qui va démarrer fin juin que soutient Antoinette HUNZIKER-EBNETER, Président du Groupe SWX et CEO de virt-x.

virt-x, qui relève du droit britannique et a la vocation de propulser la bourse suisse à un niveau européen et vise à constituer la première bourse paneuropéenne des "blue chips". Tous les participants à ce marché, investisseurs institutionnels ou particuliers opérant par internet se trouvent sur un seul marché de valeurs européennes et contribueront à sa liquidité.

Les coûts seront abaissés au maximum pour les opérateurs, ce que recherche la place financière suisse pour conserver sa dimension très internationale.

Pour les blue chips, à terme, il ne devrait pas exister plus de 3 à 5 bourses dans le monde dont seulement 2 à 3 en Europe.

SWX New Market

Zurich Robert WYSS

+ 41 (0)1 229 26 78

Genève Philippe-Jean ALLAMEL

+ 41 (0)22 849 56 32

Internet :

www.swx.com